

JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE 2024

Vivre à

La Salvetat



NUMÉRO

41

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA SALVETAT SAINT-GILLES



Hôtel à insectes à la Mairie

Finances
2024

P. 8

Espace
Emploi

P. 12

Cœur
de ville

P. 25

DU 22 JUIN AU 20 SEPT.

Chaque Vendredi et Samedi

LA GUINGUETTE DU CHÂTEAU

Parc du Château, à partir de 19h30

Proposée par l'association La Guinguette du Château et la Municipalité

JUILLET

Vendredi 12 et Samedi 13

MARCHÉ DES CRÉATEURS

Parc du Château

Proposé par la Municipalité

Dimanche 14

COMMÉMORATION DU 14 JUILLET 1789

Parvis de la Mairie, 11h15

Proposée par la Municipalité

Jedi 18

NUIT DE LA CHAUVE-SOURIS

Parc du Château

Proposée par la Municipalité

AOÛT

Vendredi 23 au Dimanche 25

FÊTE LOCALE

Espace Boris Vian,

Proposée par la Municipalité



SEPTEMBRE

Samedi 7

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DES SERVICES PUBLICS

Espace Boris Vian

Proposé par la Municipalité

Vendredi 20

SOIRÉE COUNTRY

Salle Boris Vian, 21 h

Proposée par la MJC

Samedi 21 et Dimanche 22

LES MÉDIÉVALES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Parc du Château

Proposées par la Municipalité

Samedi 28

SPECTACLE

« Un simple froncement de sourcil »

Salle Boris Vian, 21 h

Proposé par La Compagnie de l'Olive

Dimanche 29

THÉ DANSANT

Salle Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'Amitié

CITATION À RETENIR

« Il ne faut pas confondre la vérité avec l'opinion de la majorité »

Jean Cocteau

« Au terme de mon parcours,
je me rends compte combien (...) rien n'est jamais acquis.
Notre devoir de vigilance doit être absolu. Le mal peut revenir à tout moment,
il couve partout et nous devons agir au moment où il est encore temps
d'empêcher le pire »

Germaine Tillion

Consultez l'ensemble
des journaux
en version numérique



Nouvelles activités

TAPISSIERE D'AMEUBLEMENT

SIEGE STORY

Maud PIERRARD

06 66 66 21 00

siegestory@gmail.com

Instagram : siege_story

ARBORISTE ÉLAGUEUR

JARDIN D'ÂME NATURE

M. Thomas RODRIGUEZ

94 avenue de Gascogne

31880 La Salvetat Saint Gilles

06 70 54 87 37

thomas.rod@jardindamenature.com

www.jardindamenature.com

Retrouvez tous les événements



de notre Commune
sur la page facebook

facebook.com/lasalvetat31



VIE MUNICIPALE

- 4 Extraits des comptes-rendus des Conseils Municipaux
- 8 Rapport d'Orientation Budgétaire 2024
- 9 Compte Administratif 2023 (M14)
- 10 Budget Primitif 2024 (M57)
- 12 Espace emploi
- 12 Démocratie participative

VIE LOCALE / CADRE DE VIE

- 13 **À vos agendas !**
- 13 La guinguette du château
- 13 Tremplin Musical
- 13 Marché des créateurs
- 13 Commémoration du 14 Juillet
- 13 Nuit de la chauve-souris
- 14 Fête locale
- 14 Forum des associations et des services publics
- 15 Médiévales 2024
- 16 Concours National de la Résistance et de la Déportation
- 17 Opération tranquillité vacances
- 17 Relais Petite Enfance
- 18 La Salvetat accompagne la jeunesse
- 18 Le Centre Animation Jeunesse (CAJ)
- 19 Maison des Habitants
- 20 Frelons, guêpes, abeilles ...
- 20 Moustiques, le retour
- 21 Vivre ensemble
- 22 Cultures Urbaines
- 22 Floraison
- 23 Commémorations

TERRITOIRES, PROJETS ET PATRIMOINE

- 24 Patrimoine naturel
- 25 Cœur de ville
- 25 Château et parc de La Salvetat Saint-Gilles

SORTIR & BOUGER

- 26 Le Club de l'Amitié Salvetain
- 26 Secours Populaire Français
- 27 Loisirs Rencontres Réflexions
- 27 Association de Parents d'Élèves MC2
- 28 Comité des Festivités
- 29 MJC Le Caméléon
- 29 Association Traits & Couleurs
- 30 Cyclo Salvetain
- 30 Gym Arts Martiaux Salvetain
- 31 Handball Club La Salvetat Saint-Gilles
- 31 Association Retraite Active du Grand Ouest Toulousain (Ragot)
- 32 Sidebyside Running
- 32 Tennis Club La Salvetat Saint-Gilles
- 33 Voyageurs Salvetains
- 34 Paroisse La Salvetat Saint-Gilles
- 34 Numéros d'aide et d'urgence

TRIBUNE LIBRE

- 35 | Expression libre

Directeur de publication :

M. François ARDERIU

Comité de rédaction :

Élsa FERREIRA, Marie-France SALAS

et les membres de la Commission

Communication : Joël BAROIS, Franck COURADETTE, Monique GAMBLIN, Alain LUMEAU, Léa DRAGNE, Monique FALIERES.

Crédits photos : Mairie de La Salvetat Saint-Gilles, Getty images. Gaël Grimal, Patrice Sordo.

Création/Impression :

MICROSOPHIA.

Parution :

Juin 2024.



“ Chers concitoyens,

Lors de sa séance du mois d'avril, le Conseil municipal a adopté le budget 2024. Celui-ci, comme les précédents, a pour objectif de poursuivre les recherches d'économies ou d'aides financières afin de pouvoir maintenir la qualité des services publics que nous vous offrons. Malgré une conjoncture toujours pesante, le nouveau budget ne prévoit aucune augmentation des taux d'imposition, tout en permettant d'investir dans l'avenir de notre Commune.

Pour illustrer tout cela, il est temps, en cette mi-année, de faire un point sur les projets en cours.

• Du côté de l'**Espace Boris Vian**

Depuis la mise en place de la nouvelle centrale de traitement de l'air, les travaux de rénovation énergétique et d'installation de la centrale photovoltaïque sont enfin achevés.

• S'agissant de l'**avenue du Château d'Eau**

Comme annoncé en début d'année, les entreprises sont en cours de consultation et les travaux de réaménagement avec suppression des chicanes, création de pistes cyclables et de trottoirs, et réalisation de traversées piétonnes sécurisées, démarreront au cours de l'automne pour la portion allant de l'impasse de l'Avenir à l'entrée de l'Espace Boris Vian.

Le secteur restant, allant de Boris Vian jusqu'à la rue du Château d'Eau, se fera dans la continuité en début d'année 2025.

• Autre équipement routier, dont les travaux démarreront d'ici la fin de l'année, la **rénovation du chemin de Payremiou**, avec : réfection de la chaussée, busage des fossés et création, aux abords du stade municipal, de nouvelles places de stationnement végétalisées.

La poursuite du chantier sur la rue du Levant est également programmée pour le début d'année 2025.

• Au sujet de l'**acquisition de nouveaux locaux** en pieds d'immeuble sur le quartier de l'Apouticayre Celle-ci est en cours et nous permettra d'y pérenniser l'activité de la micro-crèche associative, mais également d'y décentraliser des services publics, en particulier autour de la jeunesse, et de pouvoir y organiser des permanences administratives.

• Enfin, nous vous avons annoncé que **l'année 2024 serait une année d'études**, aussi bien pour les aménagements du Château et de son parc, que pour notre « Cœur de Ville ».

Pour le **Château** : le groupement de maîtrise d'œuvre, piloté par un architecte du Patrimoine, vient d'être sélectionné et aura pour mission de proposer, entre autres, un nouveau programme de travaux, des scénarios d'aménagement de son parc, ainsi qu'une étude historique du site, en partenariat avec les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Et pour le « **Cœur de Ville** » : l'agence d'urbanisme, retenue pour réaliser l'étude pré-opérationnelle nécessaire à l'avancement mais surtout à la concrétisation d'un si beau projet, poursuit son travail co construit avec vos contributions lors des ateliers publics.

À noter dans vos agendas, la prochaine réunion publique qui se tiendra le mercredi 10 juillet.

À présent, il est temps de préparer les beaux jours et de vous rappeler que la période estivale est riche en **rendez-vous culturels et festifs**.

• Au-delà de la traditionnelle « Fête de la Musique » que nous venons de vivre, la désormais célèbre « **Guinguette du Château** » a également rouvert ses portes et nous accompagnera durant tous les week ends de l'été. Souhaitons, aux membres de l'association, une quatrième saison à la hauteur des précédentes, en termes de fréquentation, de partage et de découvertes culturelles.

• La **fête locale**, vers la fin du mois d'août, nous permettra de poursuivre cette période de forte convivialité, juste avant la rentrée.

Enfin, nous vous attendons nombreux les samedi 21 et dimanche 22 septembre, pour les « **Journées Européennes du Patrimoine** », agrémentées, comme tous les ans, par des festivités « médiévales » avec le retour, sur le site, des chevaliers et autres combattants en armure.

Cette édition 2024 verra également l'organisation, le vendredi 20 septembre, d'une journée pédagogique dédiée aux écoliers, sur le site du Château de La Salvetat-Saint-Gilles.

Dans l'attente de nous rencontrer lors de nos prochaines manifestations, il est temps, à présent, de vous souhaiter, à toutes et à tous, un très bel été et d'excellentes vacances.

Votre Maire
François ARDERIU



Extraits des comptes-rendus des Conseils Municipaux

CM DU 6 DÉCEMBRE 2023

IDENTIFICATION DE ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR L'IMPLANTATION D'INSTALLATIONS TERRESTRES DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les zones d'accélération permettent d'accélérer et de faciliter l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables sur le territoire.



Les projets d'énergies renouvelables situés au sein de zones d'accélération bénéficieront d'une meilleure acceptabilité sociale, d'une réduction des délais d'instruction, de dispositifs financiers et d'une accélération de leur implantation à travers la possibilité d'intégration de zones d'accélération au sein des documents d'urbanisme avec la procédure de modification simplifiée.

1. Contexte général du projet d'identification de zones d'accélération

En 2020, la France était le seul pays de l'Union européenne à ne pas avoir rempli ses objectifs en matière d'énergies renouvelables.

Face à la crise énergétique et au dérèglement climatique et afin de rattraper le retard pris par la France en matière de développement des énergies renouvelables, la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables est adoptée.

Cette loi a donc notamment pour objet d'atteindre les objectifs de la politique énergétique nationale et de la PPE et ainsi de contribuer à la solidarité nationale et à la sécurisation de l'approvisionnement énergétique en France.

Pour cela, une accélération du développement de la production d'énergies renouvelables est nécessaire sur l'ensemble du territoire national et un dispositif d'identification par les communes de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables est mis en place et encadré par l'article 15 de la loi.

2. Étapes de la procédure d'identification des zones d'accélération

À compter de la mise à disposition aux communes par l'État des informations et données disponibles relatives au potentiel d'implantation des énergies renouvelables, les communes identifient des zones d'accélération par délibération du conseil municipal et les transmettent au référent préfectoral, à l'EPCI et, le cas échéant, à l'établissement public mentionné à l'article L. 143-16 du code de l'urbanisme, dans un délai de six mois.

Dans ce délai de six mois, un débat se tient au sein de l'organe délibérant de l'EPCI sur la cohérence des zones d'accélération identifiées avec le projet du territoire.

Après expiration de ce délai de six mois, le référent préfectoral arrête une cartographie des zones d'accélération identifiées qu'il

transmet au comité régional de l'énergie ou à l'organe en tenant lieu. Le référent consulte également, au sein d'une conférence territoriale, les établissements publics mentionnés à l'article L. 143-16 du code de l'urbanisme et les EPCI.

L'avis du comité régional ou de l'organe en tenant lieu est transmis aux référents préfectoraux au plus tard trois mois après la réception de la cartographie des zones d'accélération transmises.

L'identification des zones d'accélération est renouvelée pour chaque période de cinq ans.

Pour : 27, Ne participe pas : 1

CM DU 28 FÉVRIER 2024

1. DÉCISIONS MUNICIPALES

• Décision n° 71-2023 du 26 décembre 2023 :

Exercice du droit de préemption : parcelle AI 83 située 16 avenue des Roses, d'une superficie totale de 1 400 m², à LA SALVETAT SAINT GILLES

La présente décision porte sur l'exercice du droit de préemption de la commune en date du 26 décembre 2023 concernant le bien suivant : la propriété cadastrée AI 83 pour une superficie de 1 400 m² située 16 avenue des Roses à LA SALVETAT SAINT GILLES et procède donc à la préemption sous la forme d'une rente viagère de 2 400 € annuel et d'un montant comptant de 30 000 €.

• Décision n° 01-2024 du 5 janvier 2024 :

Avenant n°10 au Marché n°2021-PS-007 de gestion et animation des ALAE, de l'ALSH, de la Ludothèque et du CLAS - LOISIRS ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ GRAND SUD

L'avenant n°10 a pour objet l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques sur le temps d'ALAE, en recrutant des animateurs supplémentaires pour la période du 03/01/2024 au 02/01/2025, pour un total d'heures de 1726,40.

Montant initial du marché (935 769,59 € + Variante bus scolaire 7 899,23 €) : **943 668,82 € HT**

PÉRIODE 03/01/2024 AU 02/01/2025

- Avenant 8 : 11 433,01 €
- Avenant 10 : 42 266,93 €

Les dépenses sont prévues au budget 2024, à l'article 6042.

• Décision n° 04-2024 du 5 janvier 2024 :

Avenant N°1 du lot « Chauffage - Ventilation » du marché de travaux 2022-T-001 « Amélioration énergétique de la Salle des Fêtes Espace Boris Vian »

L'avenant N°1, proposé par la société T.P.F. Technique Performance Faisabilité, 3 rue Isabelle Eberhardt CS 92101 31019 TOULOUSE CEDEX 2 et représentée par M. Pascal GIRAULT, a pour objet l'adaptation de la structure porteuse pour installation de la centrale traitement d'air.

Date de notification du marché public : 01/03/2023

Montant initial du marché public : 70 418,66 € HT (84 502,39 € TTC)



Montant de l'avenant : 10 425,00 € HT (12 510,00 € TTC)
Montant du nouveau marché : **80 843,66 € HT (97 012,39 € TTC)**
Les dépenses sont prévues au budget 2024, à l'article 2313.

• **Décision n° 07-2024 du 5 janvier 2024 :**

Marché 2023-PI-005 « étude urbaine de faisabilité et pré-opérationnelle pour la revitalisation du cœur de ville ».

La décision a pour objet :

- De revitaliser le « Cœur de ville » de la commune et de lancer une programmation urbaine.

- De signer l'acte d'engagement proposé par la SARL SINOPIA, située 74 Boulevard de la Prairie au Duc, 44200 NANTES, représentée par M. Jérôme LOVADINA, agissant en sa qualité de Gérant, mandataire du groupement, composé de 2 sous-traitants :

• SCIC BIEN COMMUN, située 5 rue Saint Pantaléon 31 000 TOULOUSE, représentée par M. Fabien ZUFFEREY, agissant en sa qualité de Président

• SELARL XMGE, située 8 Chemin de la Terrasse Bât H, 2ème étage, 31500 TOULOUSE, représentée par M. Marc GIRARDIN, agissant en sa qualité de Gérant

- De régler les factures correspondantes :

Montant Tranche ferme : 49 850,00 € HT (59 820,00 € TTC)

Montant Tranche Optionnelle (sous réserve d'affermissement) : 9 375,00 € HT (11 250,00 € TTC)

Les dépenses sont prévues au budget 2024, à l'article 2031.

La durée prévisionnelle de la tranche ferme est de 15 mois, à partir de la date de notification du marché.

L'éventuel affermissement de la tranche optionnelle devra se faire dans un délai de 12 mois maximum, à compter de la date de réception des prestations de la tranche ferme. À défaut, elle sera abandonnée.

2. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE L'ÉTAT – FONDS VERT : VÉGÉTALISATION ET RENATURATION DE LA VILLE

Le Fonds Vert est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

Doté de 2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets, il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Le projet concerne la végétalisation et la renaturation de la ville.

Le montant de la subvention demandé à l'Etat au titre du Fonds Vert est de 19 780,00 €, soit 80% du montant total des travaux.

Adopté à l'unanimité

3. CONVENTION DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU FONDS D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Dans le cadre de la démarche « notre école, faisons-la ensemble » lancée par le Conseil national de refondation (CNR), une vaste concertation a été ouverte sur tout le territoire français associant les équipes pédagogiques dans les écoles, collèges et lycées volontaires mais aussi les familles, élèves et élus locaux, re-

présentants d'associations, acteurs du tissu associatif avec pour perspective la liberté d'innovation des équipes portée par une dynamique collective.

Les écoles et établissements qui le souhaitent peuvent aller au-delà de la concertation et élaborer ou adapter, de manière consensuelle, un projet pédagogique ayant vocation à nourrir leur projet d'école ou d'établissement. Ces projets pédagogiques peuvent, le cas échéant, bénéficier d'un soutien financier.

La présente convention a pour objet d'organiser les modalités du soutien financier prévu dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique entre l'Etat, gestionnaire du fonds, et la collectivité en charge des dépenses afférentes au projet pédagogique présenté en annexe.

Les fonds attribués s'inscrivent dans une logique complémentaire et additionnelle aux financements assurés par la collectivité, cette dernière peut, le cas échéant, participer au financement des projets retenus en commission.

Le budget du projet pédagogique présenté en annexe étant fixé à 5 630 €, l'Etat s'engage à verser à la collectivité, dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique, une subvention d'un montant maximum de 5 630 € pour couvrir les dépenses prévues dans le cadre du projet pédagogique.

Adopté à l'unanimité

Lecture d'une motion de solidarité avec tous les partisans de la Paix et de demande au gouvernement français de suivre et de soutenir les décisions de la Cour de Justice Internationale.

CM DU 27 MARS 2024

1. DÉCISION MUNICIPALE

• **Décision n° 14-2024 du 27 février 2024 :**

Demande d'aide financière auprès de l'agence de l'eau Adour Garonne (subvention) – Cœur de ville

Il est sollicité une aide financière à l'agence de l'eau Adour Garonne dans le cadre de l'étude urbaine de faisabilité et pré-opérationnelle : Cœur de ville pour le volet de l'assainissement et de la gestion des eaux pluviales.

Le montant de la subvention demandé est de 14 955 € sur un montant total de 49 850 € HT.

2. DEMANDE DE DIAGNOSTIC – AUDITS - AUPRÈS DU SDEHG : GROUPES SCOLAIRES & MAIRIE

Le SDEHG réalise une campagne de diagnostic énergétique des bâtiments communaux, et propose à la commune de s'inscrire dans ce programme.

Ce programme sera financé à 95 % par le SDEHG et le programme ACTEE+ CHENE, et une charge de 5 % restera à la commune, soit un maximum de 300 € par bâtiment.

Afin de bénéficier de ce diagnostic, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de :

- Décider de demander un diagnostic énergétique pour les deux groupes scolaires sur le territoire et la mairie

- S'engager à verser au SDEHG une participation financière de 5 % du diagnostic, soit un maximum de 300 € par bâtiment

- S'engager à fournir au SDEHG tous les documents nécessaires à la réalisation de ce diagnostic.

Adopté à l'unanimité



3. APPROBATION DE LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE LE GRAND OUEST TOULOUSAIN ET LA COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT-GILLES POUR ASSURER UNE PRESTATION DE SERVICE EN MATIERE DE PATRIMOINE

Le Grand Ouest Toulousain sollicite l'appui de la Commune de La Salvetat Saint-Gilles pour recenser le patrimoine bâti et naturel de son territoire.

En application des dispositions de l'article L.5214-16-1 du CGCT la Commune peut assurer des prestations de services pour le compte d'un établissement public de coopération intercommunal.

Il est donc proposé au Conseil de fixer les modalités d'exécution de cette prestation de service par convention.

Adopté à l'unanimité

4. EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

Le Comptable de la Commune est chargé seul, et sous la responsabilité d'exécuter les recettes et les dépenses, de poursuivre la rentrée de tous les revenus de la Commune et de toutes les sommes qui lui sont dues, ainsi que d'acquitter les dépenses ordonnancées par le Maire jusqu'à concurrence des crédits régulièrement accordés.

Le Comptable établit, à l'issue de la clôture de chaque exercice, **le compte de gestion**, document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice.

Le compte de gestion 2023 a été produit conformément aux dispositions de l'article L.162-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Adopté à l'unanimité

Résultats budgétaires de l'exercice

70200 - LA SALVETAT SAINT GILLES -

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 307 688,00	10 253 010,00	13 560 698,00
Titres de recette émis (b)	2 099 430,17	9 779 791,46	11 879 221,63
Réductions de titres (c)	5 510,76	457 336,95	462 847,71
Recettes nettes (d = b - c)	2 093 919,41	9 322 454,51	11 416 373,92
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 307 688,00	10 253 010,00	13 560 698,00
Mandats émis (f)	1 541 953,73	9 824 470,91	11 366 424,64
Annulations de mandats (g)	800,00	425 205,61	426 005,61
Dépenses nettes (h = f - g)	1 541 153,73	9 399 265,30	10 940 419,03
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	552 765,68		475 954,89
(h - d) Déficit		76 810,79	

5. PRÉSENTATION DE LA NOTE DE SYNTHÈSE CA 2023 & BP 2024 & DE L'ANNEXE « BUDGET VERT »

Note de synthèse CA 2023 & BP 2024

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget 2024 vient d'être présenté pour vote à ce conseil municipal.

Les orientations budgétaires correspondantes ont été présentées le 28 février 2024.

Présentation « Budget vert » : Dépenses d'investissement

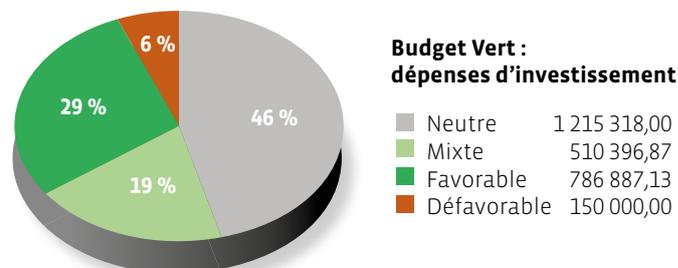
Les collectivités territoriales sont en première ligne pour répondre au défi de la transition écologique, notamment de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique. Du fait de leurs compétences, de l'importance de leur patrimoine, mais également parce qu'elles portent près de 60 % de l'effort d'investissement public civil annuel.

Dans le cadre de la Loi de Finances pour 2024, l'article 191 y instaure une obligation nouvelle, pour toutes les collectivités locales de plus de 3500 habitants, d'annexer une évaluation d'impact du budget pour la transition écologique, à compter de l'exercice 2024.

Cette nouvelle obligation porte uniquement sur les dépenses d'investissement, qui seront évaluées selon leur contribution positive OU négative à tout ou partie des six objectifs de la taxonomie européenne sur les investissements durables, à savoir : l'atténuation, l'adaptation au changement climatique, l'eau, la pollution, l'économie circulaire et la biodiversité. En centrant l'obligation sur le compte administratif, l'évaluation devra porter sur les dépenses réelles réalisées.

Le même exercice sera réalisé lors du vote du budget 2025 sur les dépenses d'investissement de 2024 d'après le compte administratif 2024 (ou CFU).

Dans les graphiques présentés ci-dessous sont catégorisées les dépenses d'investissement prévisionnelles selon leur impact environnemental :



Ces éléments sont portés à connaissance et ne requièrent aucun vote.



6. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (SUBVENTION) : FONDS VERT – TRAVAUX DE RÉNOVATION 2024 (GROUPES SCOLAIRES)

Le Fonds Vert est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

Doté de plus de 2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets, il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Le projet concerne des travaux de rénovation dans les groupes scolaires pour la campagne 2024 :

Le montant de la subvention demandé à l'Etat au titre du Fonds Vert est de **22 522,05 €**, soit 40 % du montant total des travaux.

Adopté à l'unanimité

7. PARTICIPATION DES COMMUNES EXTÉRIEURES AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES : FIXATION FORFAIT 2023/2024

Pour des raisons diverses et variées, il arrive que des enfants soient scolarisés dans une commune autre que celle de leur résidence. Ainsi, la commission des affaires scolaires accorde, chaque année, des dérogations pour la scolarisation d'enfants extérieurs dans les écoles communales et, à l'inverse, pour la scolarisation d'enfants Salvétains à l'extérieur de la commune.

L'article L.212-8 du Code de l'Éducation prévoit la répartition des charges de fonctionnement entre les communes.

Pour l'année scolaire 2023/2024, l'estimation du coût moyen d'un élève Salvétain s'élève à 1 193,18 €.

Il est donc proposé au conseil municipal d'établir la participation des communes extérieures dont des enfants sont scolarisés à LA SALVETAT SAINT-GILLES sur la base de 1 193,18 € pour l'année scolaire 2023/2024, pondérée par le potentiel financier de chacune des communes.

Dans la mesure où un arrangement de réciprocité est conclu avec certaines communes, aucune participation ne sera demandée.

M. le Maire demande au conseil municipal de fixer la participation aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques à 1 193,18 € pour l'année scolaire 2023/2024 et de rechercher avec toute commune un arrangement de réciprocité le cas échéant.

Adopté à l'unanimité

Rappel :
Les séances
du **Conseil
Municipal** sont
ouvertes
au public.

Rappel :
Les séances
du **Conseil
Communautaire**
sont ouvertes au
public.

CM DU 10 AVRIL 2024

1. DÉCISION MUNICIPALE

Décision n° 16-2024 du 29 mars 2024 :

Demande d'aide financière auprès du CD31 - Conseil Départemental (subvention) – Travaux groupes scolaires 2024

Il a été sollicité une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour la réalisation des travaux dans le cadre de l'entretien et de l'amélioration énergétique des groupes scolaires pour l'année 2024.

Le montant de la subvention demandé au Conseil Départemental de la Haute-Garonne est de **34 540,81 €**, soit 40 % du montant total des travaux portant sur l'ensemble des groupes scolaires.

2. TAUX DES IMPÔTS DIRECTS POUR L'ANNÉE 2024

Les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le Conseil Municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS).

La taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Il est proposé de maintenir en 2024 comme suit les taux de la TFPNB ; de la TFBP et de la THRS au niveau de ceux de 2023

TAXES	Taux 2023 (rappel)	Taux 2024
Taxe foncière sur les propriétés bâties	50.53 %	50.53 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	159.00 %	159.00 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (THRS)	19.48 %	19.48 %

Adopté à l'unanimité



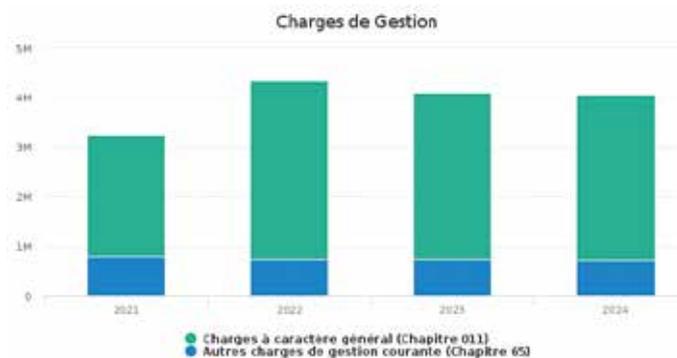
Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Le rapport d'orientation budgétaire, **présenté le 28 février 2024** aux membres du Conseil Municipal dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire, permet d'apprécier les diverses dépenses et recettes de la commune sur plusieurs années.

En 2024, avec l'hypothèse d'accalmie sur les prix des matières premières telle qu'anticipée par les marchés à terme, l'ensemble des composantes de l'inflation devrait se replier. En moyenne annuelle, l'inflation totale diminuerait à 2,6 % et l'inflation hors énergie et alimentation diminuerait plus lentement, à 2,8 %. Au quatrième trimestre 2024, en glissement annuel, l'inflation totale devrait être de 2,2 %.

Malgré des annonces officielles depuis un an selon lesquelles l'inflation française devait durablement baisser, l'inverse est constaté. En nette hausse dès le mois d'août 2023, encore en septembre, les prix à la consommation ont augmenté de 1 % en France, ce qui porte leur glissement annuel à 4,8 %, contre 4,3 % en juillet aux normes INSEE. Mais d'après les normes européennes harmonisées, l'inflation serait encore bien plus forte : + 1,1 % sur un mois et surtout + 5,7 % sur un an.

ÉVOLUTION DES CHARGES DE GESTION DE LA COMMUNE

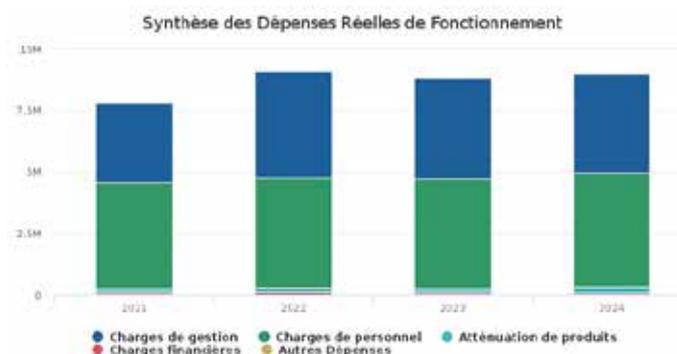


En 2023, les charges de gestion représentaient 46,4 % du total des dépenses réelles de fonctionnement. En 2024, celles-ci devraient représenter 44,67 % du total de cette même section.

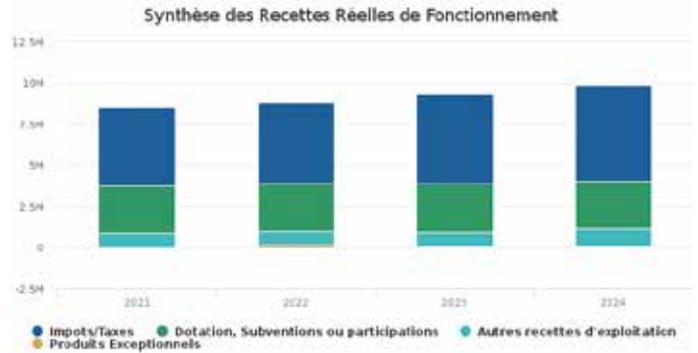
Les charges de gestion, en fonction du budget 2024, diminueraient de 1,15 % entre 2023 et 2024.

SYNTHÈSE DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Il est ici proposé par la commune de faire évoluer les dépenses réelles de fonctionnement pour 2024 de 2,68 % par rapport à 2023.



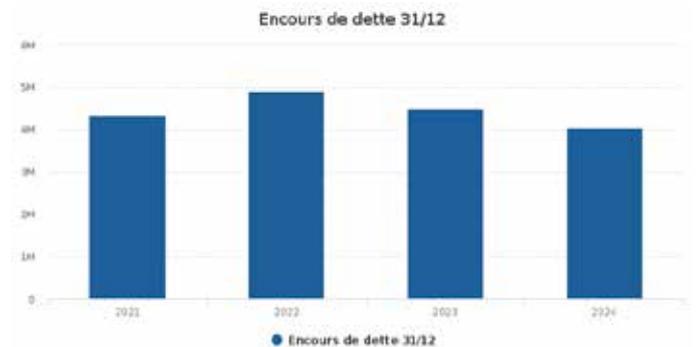
SYNTHÈSE DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ET PROJECTION 2024



Pour 2024, le produit fiscal de la commune est estimé à 4 847 651 €, soit une évolution prévue de 2,48 % par rapport à l'exercice 2023.

ENCOURS DE DETTE

Pour l'exercice 2024, la commune disposera d'un encours de dette de 4 045 684 €.



Les charges financières représenteront 0,82 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2024.

Pour tous les détails, voir le site Internet de la commune.



Compte Administratif 2023 (M14)

PRÉAMBULE : ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Remarque : Le nombre d'habitants indiqué pour une année N sera celui utilisé dans les CA et BP de l'année N+3

Année INSEE	Année de prise en compte	Nombre d'habitants INSEE	% Augmentation	Densité population
1999	2002	5882	---	1022,96
2019	2022	8668	0,92%	1507,48
2020	2023	8694	0,30%	1512,00
2021	2024	8723	0,33%	1517,04
2022	2025	8752	0,33%	1522,10
2023	2026	8781	0,33%	1527,18
2024	2027	8811	0,33%	1532,28

COMPARATIF DENSITÉ DE POPULATION

Densité population	Année 2021		
	Densité/km2	Habitants	surface km2
Plaisance du Touch	751,8	19 944	26,53
Lèguevin	387,5	9 474	24,45
La Salvetat Saint-Gilles	1 482,4	8 524	5,75
Fontenilles	289,3	5 849	20,22
Fonsorbes	659,3	12 546	19,03
Colomiers	1 927,9	40 159	20,83
Tournefeuille	1 620,2	29 439	18,17
Blagnac	1 567,9	26 466	16,88
Cugnaux	1 563,5	20 341	13,01
Villeneuve-tolosane	2 041,1	10 369	5,08
Saint-jean	1 892,8	11 243	5,94
Toulouse	4 261,0	504 078	118,30

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 (EN €)

Restes à réaliser

INVESTISSEMENT	
Dépenses	314 784,13 €
Recettes	277 151,24 €
Solde négatif	- 37 632,89 €

Résultat du compte administratif 2023

FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice 2023	- 76 810,79 €
Report de l'exercice 2022	- 183 847,36 €
Résultat de clôture de l'exercice 2023	- 260 658,15 €
INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de l'exercice 2023	+ 552 765,68 €
Report de l'exercice 2022	+ 200 401,86 €
Résultat de clôture de l'exercice 2023	+ 753 167,54 €
Résultat corrigé des restes à réaliser	+ 715 534,65 €
Solde du compte administratif y compris reports :	+ 492 509,39 €
Résultat global cumulé (RAR compris) 2023 :	+ 454 876,50 €

Pour tous les détails, voir le site Internet de la commune.



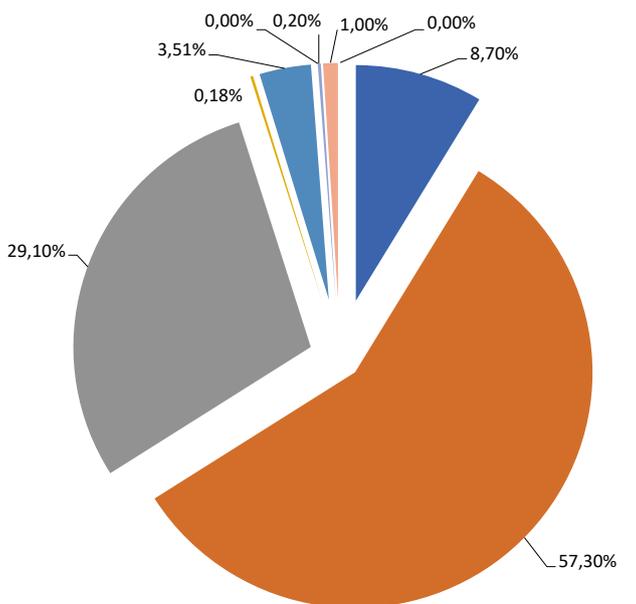
Budget Primitif 2024 (M57)

FONCTIONNEMENT : Dépenses = Recettes = 9 974 225,88 € (-2,72 % par rapport au BP 2023)

INVESTISSEMENT : Dépenses = Recettes = 2 662 602,00 € (-19,50 % par rapport au BP 2023)

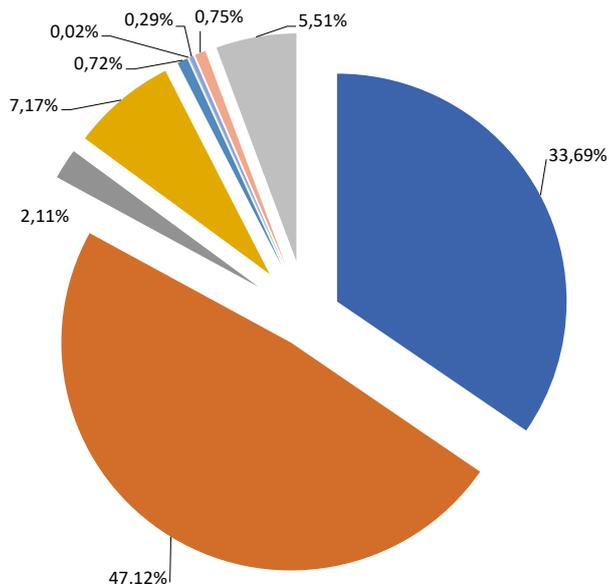
TOTAL : Dépenses = Recettes = 12 636 827,88 € (-6,81 % par rapport au BP 2023)

Recettes de Fonctionnement 2024



- Produits des services
- Dotations et Participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- R002 Résultat reporté ou anticipé
- Impôts et Taxes
- Atténuation de charges
- Produits financiers
- Opérations d'ordre entre section

Dépenses de Fonctionnement 2024



- Charges à caractère général
- Atténuation des produits
- Dotations provisions semi-budgétaires
- Opérations d'ordre entre section
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges exceptionnelles
- Virement à la section investissement



Synthèse de la section d'investissement 2024

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	TOTAL BP 2023	TOTAL BP 2024	VARIATION
Remboursements d'emprunts	461 065,00	432 400,00	-6,22%
Dépenses d'équipement	2 628 655,25	1 357 417,87	-48,36%
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	NS
Dotations, fonds divers et réserves	0,00	5 000,00	NS
Chapitre d'opérations pour compte de tiers	0,00	300 000,00	NS
Dépenses réelles d'investissement	3 089 720,25	2 094 817,87	-32,20%
Opération entre sections	72 325,70	100 000,00	NS
Opérations patrimoniales	25 500,00	153 000,00	NS
Dépenses d'ordre d'investissement	97 825,70	253 000,00	NS
TOTAL	3 187 545,95	2 347 817,87	-26,34%

RESTE A REALISER	120 142,05	314 784,13	
-------------------------	-------------------	-------------------	--

D01 SOLDE D'EXEC. NEGATIF REPORTE	0,00	0,00	
--	-------------	-------------	--

TOTAL DES DEPENSES D'INV CUMULEES	3 307 688,00	2 662 602,00	-19,50%
--	---------------------	---------------------	---------

RECETTES D'INVESTISSEMENT	TOTAL BP 2023	TOTAL BP 2024	VARIATION
Subventions d'investissement (yc RAR)	225 967,18	183 163,48	-18,94%
Emprunts	0,00	0,00	NS
Immobilisation en cours	0,00	0,00	NS
Total des Recettes d'équipement	225 967,18	183 163,48	-18,94%
FCTVA	205 000,00	101 119,74	-50,67%
Taxe d'aménagement	170 000,00	130 000,00	-23,53%
Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	375 000,00	231 119,74	-38,37%
Exédent de fonctionnement reporté	0,00	0,00	--
Autres immobilisations financières	950 000,00	0,00	
Produits des cessions immobilières	250 000,00	200 000,00	-20,00%
Total des recettes financières	1 575 000,00	431 119,74	-72,63%
Chapitre d'opérations pour compte de tiers	0,00	240 000,00	--
Total des recettes réelles d'investissement	1 800 967,18	854 283,22	-52,57%
Virement de la section fonctionnement	150 000,00	75 000,00	NS
Opérations d'ordre entre sections	529 579,36	550 000,00	3,86%
Opérations patrimoniales	25 500,00	153 000,00	NS
Recettes d'ordre d'investissement	705 079,36	778 000,00	10,34%
TOTAL	2 506 046,54	1 632 283,22	-34,87%

RESTE A REALISER	601 239,60	277 151,24	
-------------------------	-------------------	-------------------	--

R001 SOLDE D'EXEC. POSITIF REPORTE	200 401,86	753 167,54	--
---	-------------------	-------------------	----

TOTAL DES RECETTES D'INV. CUMULEES	3 307 688,00	2 662 602,00	-19,50%
---	---------------------	---------------------	---------

Remarque : Au vu des prévisions de dépenses et de recettes (en fonctionnement et en investissement), aucun emprunt n'est prévu pour l'année 2024.

Pour tous les détails, voir le site Internet de la commune.

Espace emploi Nouvelle réouverture

Début juin 2024, l'Espace emploi, situé Avenue du Château d'Eau Rue Saint Exupéry (croisement avenue du Château d'Eau), a réouvert ses portes afin d'accueillir les demandeurs d'emploi, les personnes en reconversion professionnelle et les employeurs.

L'Espace emploi **vous accueille uniquement sur rendez-vous** les mardis et jeudis, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Un accueil téléphonique est également disponible du lundi au jeudi de 9h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 16h00.

Ses missions sont :

- Accompagnement à la recherche d'emploi de stage ou formation.
- Identification des compétences, savoir-faire, savoir-être
- Identification des freins liés à l'emploi
- Aide à la rédaction de CV et lettre de motivation
- Aide à la préparation d'un entretien d'embauche
- Aide à la navigation sur le portail de France Travail (ancien Pôle emploi) : actualisation, inscription, recherche d'offres etc.
- Aide aux démarches administratives liées à l'emploi
- Mise en relation avec les divers partenaires de l'emploi (mission locale, MDS, agence d'intérim etc.).



Des partenaires de l'emploi interviennent pour présenter les métiers qu'ils proposent.

Deux ordinateurs en accès libre et une imprimante sont mis à disposition pour effectuer les démarches liées à l'emploi.

CONTACT

Tél. : **05.62.13.24.06**
emploi@lasalvetat31.com

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Choix du nouveau nom de l'école primaire des Hauts de St-Gilles

À la suite de la fermeture de classes, l'école maternelle « Les Petits Lutins » et l'école élémentaire « Les Trois Chênes » fusionnent en une seule école primaire.

Le choix du nouveau nom appartient à la commune, et l'équipe municipale a décidé de consulter l'ensemble de la population à ce sujet.

Dans un premier temps, au sein même des écoles, les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont proposé, aux classes volontaires, de choisir le nom d'une personnalité en justifiant leur choix. Par la suite, ils ont organisé un vote des écoliers, durant les récréations, afin de solliciter l'ensemble de la population de la commune, via un vote sur internet.

Lors de cette consultation une quinzaine de classes ont fait des propositions de noms.

Les élèves ont voté pour 4 noms, qui ont ensuite été soumis au vote des Salvétains. Vous avez été très nombreux à participer à ce sondage. Les deux personnalités que vous avez plébiscitées sont : Lucie Aubrac et Simone Veil.

Ces deux noms ont été soumis au vote lors du dernier Conseil Municipal, et c'est le nom de « Lucie Aubrac » qui a été retenu.



Merci aux élus du CMJ pour leur engagement et leur volonté de faire participer tout le monde!

Lucie Aubrac : Résistante engagée durant la Seconde Guerre Mondiale.



À vos agendas !



3

12/13 juillet
Au parc du château

Marché des créateurs

Fort du succès de l'an passé, le marché des créateurs est reconduit et se tiendra du vendredi 12 au samedi 13 juillet prochains, au parc du château.

Les exposants, partenaires de l'association les Autan'Tik, vous proposeront leurs créations originales et des produits variés.

Cette seconde édition sera, encore une fois, associée aux soirées de la Guinguette pour une ambiance festive et conviviale.

Les événements incontournables de l'été 2024 !

1

LA GUINGUETTE DU CHÂTEAU



Après une soirée spéciale « Fête de la musique », proposée par la Municipalité, le vendredi 21 juin 2024 avec l'Orchestre Métropole, puis la soirée

d'ouverture, le samedi 22 juin 2024, la Guinguette du Château poursuit sa programmation jusqu'au **vendredi 20 septembre 2024**, tous les vendredis et same-

dis soir, **à partir de 19 h 30.**

La guinguette ne pourrait fonctionner sans ses bénévoles.

Alors, **n'hésitez pas à rejoindre l'équipe en place, même en cours de saison**, nous sommes toujours en recherche de bénévoles, pour un soir ou 2, ou toute la saison... Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

POUR NOUS REJOINDRE
et vous inscrire, ou tout simplement, voir notre site internet :
laguinguetteduchateau.org



4

Dimanche 14 juillet
Le parvis de la Mairie

Commémoration du 14 Juillet

Déclarée fête nationale en 1880, la date du 14 juillet marque la célébration de la République Française.

Une commémoration, avec dépôt de gerbes, aura lieu Dimanche 14 juillet à 11h15, sur le parvis de la Mairie.

Tremplin Musical

2

Cette année, le tremplin musical de La Salvétat Saint-Gilles se déplace et vient enrichir la programmation de la guinguette, dans le parc du château.

Les candidats avaient jusqu'au 12 juin pour déposer leur dossier.

Après une écoute attentive des différents projets, 8 d'entre eux ont été retenus.

La première sélection, composée de 4 candidats, jugée par un jury de professionnels, a débuté le **vendredi 28 juin** devant le public de la guinguette.

La deuxième sélection, composée de 4 autres candidats, se déroulera le **vendredi 5 juillet**, dans les mêmes conditions.

Le vendredi 30 août, la finale se déroulera avec les 4 meilleurs candidats retenus dans les 2 sélections.

Nouveauté de l'année : le public sera sollicité, pour 1 vote de jury, pour son candidat favori.

Alors n'hésitez pas à venir découvrir et encourager de nouveaux talents tout en vous prêtant au jeu de jury.





Jeudi 18 Juillet

Parc du château

5

Nuit de la chauve-souris

Les chauves-souris, ces mammifères discrets virevoltant à la tombée de la nuit, sont partout autour de nous. Présentes sur des biotopes variés, il est donc assez aisé, pour qui sait attendre, de les observer le soir à la tombée de la nuit à la sortie de leurs gîtes. Le spectacle qu'elles offrent alors est merveilleux! Se dirigeant avec une grande rapidité dans les airs, elles chassent tout au long de la nuit les insectes qui croisent leur passage.

Pourtant, elles restent méconnues et victimes de nombreuses idées reçues. Pour apprendre à mieux les connaître, nous vous invitons à participer Jeudi 18 juillet

prochain à la Nuit de la chauve-souris, organisée en partenariat avec Nature en Occitanie, acteur majeur de la protection du patrimoine naturel dans les territoires.

Une projection du film de Tanguy Stoecklé « Une vie de Grand Rhinolophe », Grand Prix en 2014 du festival international du film animalier de Ménigoute, des échanges avec Mme Jacquot, spécialiste des mammifères et une sortie nocturne à leur écoute sont au programme, gratuits et ouverts à tous. De riches rencontres pour découvrir, s'enthousiasmer et aimer ces fascinants mammifères nocturnes!



23 au 25 août

Autour de la Salle Boris Vian

6

Fête locale

La traditionnelle fête locale aura lieu, cette année, du vendredi 23 au dimanche 25 août, autour de la Salle Boris Vian.

Au programme : DJ, orchestre, fête foraine et feu d'artifice. Vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place.

Le programme détaillé vous sera prochainement présenté.

Venez nombreux profiter de ce week-end festif en famille ou entre amis!

7 septembre

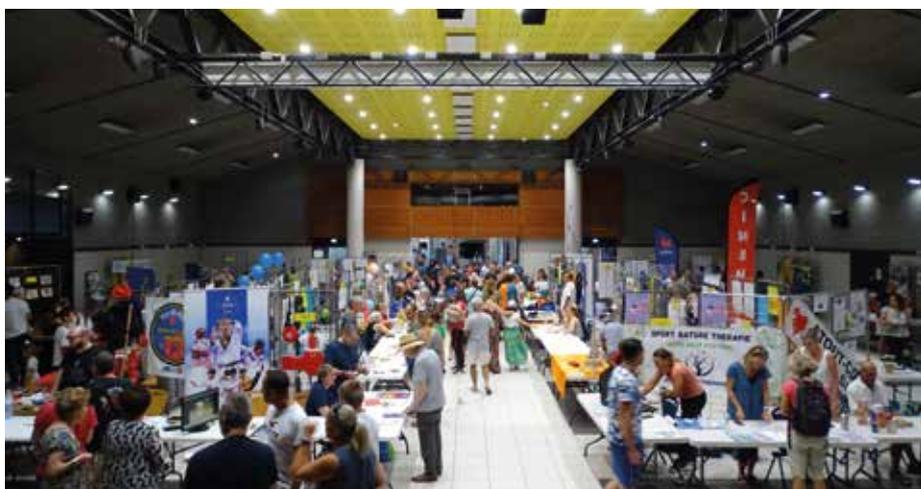
Salle Boris Vian

7

Forum des associations et des services publics

Le forum des associations est un événement « phare » de la rentrée. Il aura lieu le samedi **7 septembre**.

Cette année, en plus des associations salveteines, vous pourrez rencontrer les services et structures du service public de proximité.





21 et 22 septembre
Parc du Château

8

Médiévales 2024

Journées européennes du Patrimoine



La ville de La Salvetat Saint-Gilles, avec la participation de la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain, vous invite du **samedi 21 au dimanche 22 septembre**, à l'occasion des Journées du Patrimoine, aux Médiévales dans le Parc du Château.

Nouveauté :

Pour la première fois, cette édition 2024 verra l'organisation, le vendredi 20 septembre, d'une journée pédagogique à destination des scolaires. Des ateliers ludiques seront proposés aux petits Salvétains.

Programme des 21 et 22 septembre :

- La troupe « Les Crinières d'Evol » présentera le tournoi de chevalerie « **Le Royaume des 3 cercles** », placé sous le signe de l'action, ainsi que le spectacle de feu « **Sabrasar** » qui nous transportera dans un monde mystérieux.
- Les « **Compagnons du Chêne ardent** » vous proposeront un grand campement

avec de nombreuses activités tout au long du week-end où vous pourrez vous initier au **combat à l'épée**, sans oublier la fabuleuse **catapulte à bonbons** !

Petits et grands passeront de bons moments autour des grands jeux en bois. Des chants et des danses, au son des percussions et cornemuses, animeront la manifestation avec la participation de tous.

- Le Forgeron « **Farga Catar** » sera présent avec sa forge et son rire chaleureux ainsi que le truculent **Raoul Berthier** qui vous proposera un atelier cuir.
 - La **mini-ferme** des « **Ânes de Plagnole** » présentera des animaux que les enfants pourront caresser, nourrir et brosser. Poussins, lapereaux et le chevreau feront fondre les cœurs des petits et des plus grands !
- Dans cet espace, ne manquez pas l'animation faite par un ventriloque !
Les services municipaux : la « **Ludothèque** » et le « **Centre de loisirs** » seront également

présents ainsi que « **La Salvetat Autrefois** ». Sans oublier un magnifique **Marché Artisanal** riche de diversités d'étals qui se tiendra sur le site.





Comme à l'accoutumée, le déjeuner du dimanche 21 septembre sera proposé par le **Secours Populaire**. Pour cela, vous recevrez, en temps voulu, le flyer avec le bon d'inscription et toutes les modalités nécessaires pour pouvoir participer à ce déjeuner!

Gentes dames, nobles gens, damoiselles et damoiseaux, nous vous attendons costumés, la fête n'en sera que plus réelle et colorée!



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Des collégiens Salvetains récompensés

Organisé par le Ministère de l'Éducation Nationale, le concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est ouvert aux collégiens de troisième et aux lycéens.

Il perpétue, chez les élèves, la mémoire de la Résistance et de la Déportation pour leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui.

Le thème du concours pour 2023-2024 était: « Résister à la Déportation en France et en Europe ».

Un groupe d'élèves volontaires du Collège Galilée a choisi de dresser le portrait de plusieurs femmes qui ont **résisté, partout en Europe**, pendant le second conflit mondial.

Ils ont créé une chanson (paroles, musique, clip).

Ce projet a été effectué tout au long de l'année scolaire, encadré par leurs professeurs d'histoire-géographie, Mme Chambon et Mme Duperrin, avec le soutien de Mme Gombert en éducation musicale. Avec ce projet, ils sont arrivés en tête de



la catégorie «Projet collectif au collège». Tous les projets des lauréats académiques ont été envoyés à Paris pour la sélection du projet gagnant à l'échelle nationale. En attendant le résultat national, nous

félicitons chaleureusement: Lise Abineau, Sofia Allal, Elisha Vaghi-Tran, Sara Marques-Clara, Lisa Lamy, Théo Icard, Anaëlle Bages, Célia Tanguy, ainsi que leurs professeurs.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avant de partir en vacances, certaines précautions sont à prendre.

FAISONS ECHEC AUX VOLS !

Pour votre tranquillité, signalez votre départ à la Police Municipale qui se chargera de surveiller votre domicile.

La Police Municipale effectue régulièrement des patrouilles et travaille en étroite collaboration avec la Gendarmerie afin d'assurer votre sécurité.

Téléchargez la fiche de renseignements sur le site de la Mairie : <https://www.lasalvetat31.fr/quotidien/securite/police>.

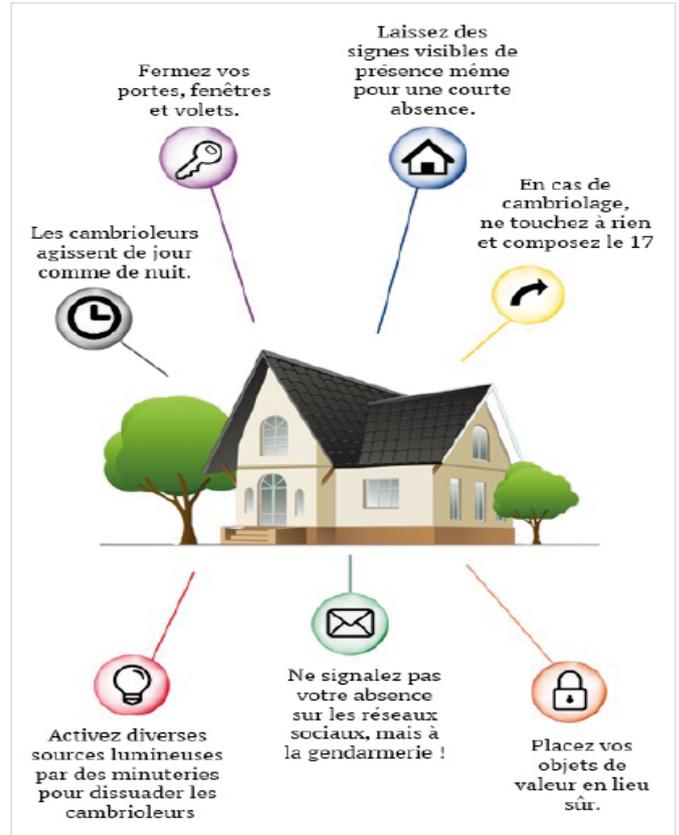
Après l'avoir dûment remplie et signée, remettez-la en Mairie ou la Police Municipale.

POLICE MUNICIPALE

1 Place Georges Brassens
31880 La Salvetat St-Gilles

Tél : **05.61.06.18.36**

Heures d'ouverture : Lundi, Mardi,
Jeudi et Vendredi : 8h30-12h00 / 14h00-17h30
Mercredi : 8h30-12h30 / 14h30-17h00



Source : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

Et si votre enfant était accueilli chez une assistante maternelle?

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant, ou vous espériez avoir une place en crèche, mais cela ne sera pas possible? Vous avez toutefois besoin d'un mode de garde pour aller travailler, faire une formation ...

Sachez qu'il existe une autre solution : embaucher une assistante maternelle!

Elles sont 56 en activité sur la commune de La Salvetat Saint-Gilles.

Savez-vous que ce sont de véritables professionnelles de la petite enfance?

Elles sont agréées et formées pour accueillir et prendre soin des jeunes enfants. Qu'elles travaillent à leur domicile ou en MAM (Maison d'Assistants Maternelles), elles proposent un accueil de qualité et individualisé. Elles peuvent accueillir votre enfant à temps complet, à temps partiel.

Vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, du Complément de Libre Choix de Mode de Garde qui est



une aide financière de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous aidant à payer, chaque mois, le salaire de votre assistante maternelle.

Le Relais Petite Enfance est un service gratuit de la Mairie. Il a plusieurs missions dont celle de favoriser la mise en relation des besoins des parents et des disponibilités des assistantes maternelles.

Il vous informe sur les droits et les obligations : contrat de travail, convention collective ... Alors, n'hésitez plus à demander un rendez-vous avec le **Relais Petite Enfance**.

CONTACT

Tél : **05.34.52.98.96**

rpe@lasalvetat31.com



La Salvetat accompagne la jeunesse

Chantier « jeunes »

Durant la première semaine des vacances de Pâques, une douzaine de jeunes de la commune ont participé à un chantier organisé par le CAJ pour rafraîchir le centre de loisirs du Cézérou. Après que les agents du Centre Technique Municipal aient préparé les murs, les jeunes ont alors protégé puis repeint l'intégralité des couloirs du centre de loisirs pour lui redonner une seconde « jeunesse ».



« On n'a rien sans rien » et, en contrepartie de cette initiative porteuse de sens et de valeurs, ces mêmes jeunes sont partis en séjour, à Salou, en Espagne.

Ce séjour a été planifié par eux-mêmes avec l'aide des animateurs et a bénéficié de subventions de la commune et de la CAF.

Cette aventure humaine, sur les 2 semaines de vacances, a permis à ces jeunes de nouer des liens, de monter un projet et de se responsabiliser les uns envers les autres, tout en s'impliquant pour le bien commun.

Un grand bravo à eux pour leur investissement et leur implication sur la vie de la commune.

Ce projet fut une belle réussite et sera donc reconduit tous les ans. Si vous êtes intéressé par cette démarche ou pour vous impliquer sur la vie de la commune, n'hésitez pas à vous adresser au CAJ.

CONTACT

jeunesse-lasalvetatstg@lecs.org

Tél : 05 61 07 14 61

Place Jean Ferrat



Jeunes investis dans le bénévolat, et nombreux dans les séjours de vacances



Le Centre Animation Jeunesse (CAJ) de la commune accueille les jeunes entre 11 et 17 ans.

En période scolaire, le CAJ est ouvert les mercredis et samedis de 14h00 à 18h30 et le vendredi de 16h00 à 18h30. Pendant les vacances, le CAJ participe à des actions d'innovations événementielles sur la ville.

Le 18 mai 2024, s'est déroulé, à la salle Boris Vian, l'évènement « **Les Jeunes Inspirantes** », sur le thème des cultures urbaines. 15 de nos jeunes ont été bénévoles le jour J pour faciliter le bon déroulement de la journée.

Certains d'entre eux ont pu présenter le projet du dernier séjour à Salou en Espagne, devant des partenaires tels que le CD 31 et des professionnels jeunesse. Cette journée s'est terminée autour d'un barbecue convivial, au CAJ, pour remercier, de leur investissement, nos jeunes bénévoles accompagnés de leurs familles.

Un groupe de jeunes a également pu profiter de l'organisation de la Fête de la Musique le 21 juin dernier.

Durant la période estivale, les jeunes présents sur le CAJ pourront profiter d'un programme d'activités riche et varié. Notamment,

certaines d'entre eux bénéficieront des séjours proposés :

- Un **séjour passerelle**, pour les 9 -13 ans, du 8 au 12 juillet, qui pourront profiter des alentours de la mer Méditerranée.
- Un **séjour mutualisé** avec le CAJ de Villeneuve-Tolosane, pour 8 de nos jeunes, du 22 au 26 juillet. Ils pourront apprendre à se connaître et réussir à créer une entité groupe à part entière.
- Un **dernier séjour mutualisé**, également pour 8 de nos jeunes, du 28 juillet au 4 août, avec d'autres structures du réseau de LEC Grand Sud, sur le thème des arts de rue. Programme riche en perspective avec, au menu, graff, hip-hop et breakdance, entre autres. Comme pour chaque période de vacances, un groupe pourra rejoindre d'autres jeunes issus d'autres structures au CAJ de Fontenilles, le 18 juillet, autour d'une belle soirée barbecue organisée par le CAJ de la commune.

Après une période de fermeture, durant le mois d'août, les jeunes se retrouveront autour de nouvelles activités et le groupe du dernier séjour « cultures urbaines » s'est reformé le temps d'un chantier d'embellissement autour de l'hôpital Joseph Ducuing à Toulouse.

Ils ont pu, en effet, réaliser une fresque murale.

Tout au long de l'été, quelques adhérents actifs du CAJ vont aussi s'investir activement à la mise en place et l'animation de la guinguette organisée dans le parc du château. Ils pourront donc apporter leur force et leur soutien durant plusieurs soirées endiablées.

CONTACT

Place Jean Ferrat - Tél : 05 61 07 14 61

jeunesse-lasalvetatstg@lecs.org



Solidarité Des protections hygiéniques pour les femmes du Népal!

La Maison des Habitants de La Salvetat Saint-Gilles et Fontenilles participe à la réalisation de protections hygiéniques destinées aux femmes népalaises.

Cette initiative prend racine dans une démarche locale, initiée par un groupe de citoyens ayant effectué plusieurs séjours au Népal depuis 2011 pour fournir du matériel médical.

Pendant leurs différents séjours, ils ont constaté que les jeunes femmes n'avaient pas toutes accès aux protections hygiéniques et utilisaient des substituts pouvant leur causer des irritations et des infections.



De retour en France, ces citoyens se sont lancé le défi de récolter deux mille serviettes hygiéniques qu'ils rapporteront au Népal lors de leur prochain voyage humanitaire.

Plusieurs bénévoles de la Maison des Habitants ont souhaité participer à ce projet. Ils ont offert du tissu, découpé les gabarits et confectionné des protections lavables, témoignant leur solidarité envers ces femmes.

La Maison des Habitants est un lieu privilégié pour accompagner les initiatives citoyennes et favoriser la création de projets solidaires et innovants dans un environnement propice à l'entraide et au lien social.

Activités L'été à la Maison des Habitants!

Vous ne partez pas en vacances, mais avez soif d'activités et sorties? La Maison des Habitants de La Salvetat Saint-Gilles et Fontenilles vous ouvre ses portes!

Démarrez les festivités, **mercredi 10 juillet** avec la fête de la Maison des Habitants au jardin Frédéric-Chopin! L'équipe vous accueille de 16h à 21h.

Au programme: aquarelle, contes, musique et surprise!

Durant l'été, participez à un éventail d'activités culturelles et de loisirs.

Au programme: sorties, jeux, activités de loisirs créatifs, ateliers de cuisine, « do it yourself » (faire soi-même), spectacles, etc.

Consultez le programme détaillé, disponible depuis juin à la Maison des Habitants, pour trouver de quoi vous divertir, apprendre, découvrir et surtout partager! La Maison des Habitants participera aus-

si aux animations menées par le Blablabus de Loisirs Éducation Citoyenneté Grand Sud, au pied des immeubles de La Salvetat Saint-Gilles.

Fermeture du 29 juillet au 16 août 2024

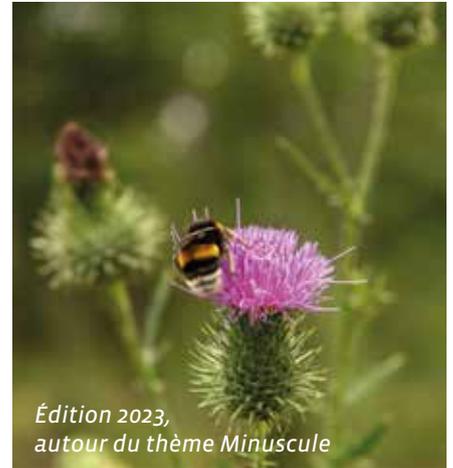


CONTACT

6 Rue Frédéric-Chopin, 31880
La Salvetat-Saint-Gilles
Tél : **05 34 52 70 96**
mdh-lasalvetatsaintgilles@
grandouesttoulouse.fr

Découverte

Participez au Rallye Photo du Grand Ouest Toulousain



Édition 2023,
autour du thème *Minuscule*

Jusqu'au 2 septembre 2024, parcourez votre ville et les sept autres communes du Grand Ouest Toulousain et participez au grand concours de photos organisé par les Maisons des Habitants du territoire.

Pour participer, c'est simple: munissez-vous de votre appareil photo ou de votre smartphone et capturez des images inspirées des six thématiques proposées: Jeux d'ombre, Y'a de la joie, 1001 regards sur le climat, Avec mes yeux d'enfant, Mon endroit secret et préféré du Grand Ouest Toulousain, Ouvrons grand les jeux (Olympiques!).

Envoyez ensuite vos plus belles photos sur le site Internet du Grand Ouest Toulousain et tentez de remporter l'un des prix du jury!

Pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec le numérique, des ateliers gratuits vous seront proposés les mardis après-midi pour apprendre à transférer vos photos sur l'ordinateur et à les retoucher.

Pour vivre encore plus de moments conviviaux et réaliser vos plus beaux clichés, ne manquez pas la **balade de 6 kilomètres** sur le chemin des quatre bois de La Salvetat Saint-Gilles, organisée par la Maison des Habitants le **mardi 20 août**.

Toutes les informations et détails des balades sont à retrouver dès juillet sur le site Internet grandouesttoulouse.fr.

Vernissage

Le vernissage de l'exposition Rallye Photo édition 2024 aura lieu le **25 septembre 2024**. Restez à l'écoute pour plus d'informations sur grandouesttoulouse.fr



Frelons, guêpes, abeilles ...

Comment les reconnaître



FRELON EUROPÉEN OU ASIATIQUE, S'IL VOUS PIQUE :

> Quels sont les symptômes ?

Une réaction apparaît rapidement avec un gonflement qui s'accompagne de dé-

mangeaisons et de douleurs. De plus, certaines personnes peuvent souffrir de vomissements, de maux de tête ou une chute de tension. Dans les cas les plus graves, la piqûre du frelon peut entraîner une réaction allergique avec un choc anaphylactique puis un œdème de Quincke.

> Qu'est-il recommandé de faire, pour soulager la douleur ?

- Approcher une source de chaleur (sèche-cheveux,...), en évitant de vous brûler, peut permettre de diminuer la douleur.
- Désinfecter avec du savon ou un antiseptique car cela provoque souvent une petite infection locale.
- Si les symptômes persistent, appelez le 15.

Si la piqûre s'est produite sur la main, retirez les bagues et les bracelets pour ne pas gêner la circulation du sang si un gonflement se développe.

> Comment se débarrasser d'un nid ?

Ne prenez pas de risques en essayant vous-même de l'éliminer.

La capture ainsi que la destruction des nids sont aujourd'hui confiées à des professionnels



www.frelons-asiatiques.fr/societe/31-Haute-Garonne.htm

Moustiques, le retour

Pour se protéger des maladies susceptibles d'être transmises par les moustiques, des mesures sont indispensables pour diminuer le nombre de moustiques d'une zone infectée et pour éviter d'être piqué(e).

Au quotidien, pour diminuer le nombre de moustiques, la méthode la plus efficace consiste à supprimer les accumulations d'eau stagnante pouvant abriter des larves (gîtes larvaires) :

- Dans les jardins, supprimez ou videz régulièrement les petits récipients (vases, soucoupes des pots de fleurs) ou remplissez-les de sable humide. Retournez aussi les arrosoirs.
- Veillez à la bonne évacuation de la pluie (par exemple, en prévoyant une pente suffisante pour qu'elle ne stagne pas dans les gouttières). Couvrez également les bidons de récupération d'eau et les bacs d'évacuation d'eaux pluviales d'une moustiquaire ou d'un tissu fin, pour les rendre inaccessibles.
- Empêchez les moustiques de sortir des regards d'eau de pluie en installant une moustiquaire entre le regard et son couvercle.

- Rangez, à l'abri des averses, tous les objets pouvant contenir de l'eau (pneus, bâches plastique, jeux d'enfants).

<https://protection-nuisibles.com/différence-moustique-tigre-et-moustique-commun/>

<https://afpah.com/services/traitement-nuisibles/moustiques-tigres-et-europeens/>

Reconnaître le moustique tigre



Le moustique tigre est désormais présent sur une grande partie de la France métropolitaine.

Il est facilement identifiable : ses pattes sont rayées de noir et de blanc. De plus, ses pattes arrière sont souvent relevées.

Le moustique tigre est beaucoup plus foncé que son cousin européen.

D'autres signes peuvent vous alerter : le moustique tigre est diurne. Il pique généralement le matin et le soir, plus rarement la nuit.

(source : <http://moustique-tigre.info/identifier-moustique-tigre/>)

Reconnaître le moustique européen



Ils ne piquent pas la journée, mais plutôt la nuit !

Prenez soin de nos moustiques et ne les tuez pas ! En effet, entre les moustiques communs et les moustiques tigres, la compétition fait rage !

Les moustiques communs utilisent certains pondoires communs aux deux espèces. Ainsi, la présence de larves de nos moustiques réduit les disponibilités alimentaires pour les larves de moustique tigre.



Vivre ensemble

Le respect des personnes, des lieux publics, des propriétés privées est indispensable à notre vie commune. Le savoir-vivre et la politesse voudraient qu'il n'y ait nul besoin de réglementation. Mais la nature humaine est pleine de surprises! Au point qu'il faille légiférer sur les sujets suivants.

DÉJECTIONS CANINES

La Mairie est « responsable de la salubrité publique ».

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites :

- sur toutes les voies publiques,
- les espaces verts publics,
- les aires de jeux,
- sur les trottoirs

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une amende.

Des distributeurs de sacs à déjections canines ont été implantés stratégiquement (zones à fort passage, entrées d'espaces verts). Ils permettent aux usagers de prendre avec eux quelques sacs afin de ramasser les crottes de leur chien. En cas de distributeur vide, n'hésitez pas à envoyer un message à mairie@lasalvetat31.com.

Ces points de distribution sont situés :

- Dans le jardin de l'espace Boris Vian,
- Au fond de l'impasse des daims, derrière l'espace danse,
- En face du collège Galilée,
- Dans l'enceinte du stade de rugby,
- Impasse du Lot,
- Boulevard Maryse Bastié

Si vous estimez un autre lieu possible, faites-en part à la Mairie par email (mairie@lasalvetat31.com) ou en déposant votre demande dans la boîte aux lettres de la Mairie.

DIVAGATION DE CHIEN SUR LA VOIE PUBLIQUE

En cas d'intervention de la Mairie, lors de divagation de chien sur la voie publique, l'entreprise intervenante fera payer les frais engagés au propriétaire de l'animal.



NUISANCES SONORES

Pour les particuliers (article 5 de l'arrêté préfectoral n°83 du 23/07/1996)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de :
8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de :
9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de :
10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Pour les professionnels (article 4 de l'arrêté préfectoral n°83 du 23/07/1996)

Les engins bruyants sont autorisés entre 7h00 et 20h00. Ils sont interdits, toute la journée, les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente ou toute dérogation exceptionnelle accordée par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.



BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX DU JARDIN

Il est interdit aux particuliers de faire brûler, dans leur jardin, à l'air libre :

- les déchets ménagers (papiers, emballages, cartons...),
- les déchets dits « verts » (l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures) ...

Les déchets verts doivent être **déposés en déchetterie**, ou consultez le site de la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain :

www.grandouest-toulousain.fr

Brûler des végétaux :

- pollue l'air,
- trouble le voisinage (fumées, odeurs...)
- et génère des risques d'incendie importants.

Trois bonnes raisons de respecter la loi! Mais si ces raisons ne vous suffisent pas, le risque d'amende jusqu'à 450 € devrait finir de vous convaincre! (extrait du site vosdroits.service-public.fr).

RESTITONS LES TROTTOIRS AUX PIÉTONS!

Plusieurs Salvétains(es) nous interpellent régulièrement sur la difficulté de circuler sur les trottoirs : impossible de circuler avec la poussette ou les jeunes enfants en raison de haies envahissantes, de poubelles qui traînent, ou de véhicules stationnés sans égard pour les piétons.

Comme le détaille l'article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Police Municipale intervient pour tout ce qui est relatif à la sûreté et à la commodité du passage dans les voies publiques y compris l'enlèvement des encombrements.

De la même manière, les propriétaires :

- d'un véhicule **stationné sur le trottoir**,
- ou d'une habitation d'où dépasserait une **végétation luxuriante** obligeant les piétons à s'engager sur la chaussée, **seraient pénalement responsables en cas d'accident** (article 121-3 du nouveau Code Pénal).

L'arrêté du 15 janvier 2007, relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics, précise les **distances minimales** à respecter pour la sécurité de tous :

- La **largeur** minimale du cheminement est de **1,40 mètre**, libre de mobilier ou de tout autre obstacle éventuel. Cette largeur peut toutefois être réduite à 1,20 mètre en l'absence de mur ou d'obstacle de part et d'autre du cheminement.
- S'ils ne peuvent être évités sur le cheminement, les obstacles laissent un passage libre d'au moins **2,20 mètres de hauteur**.

Merci à tous de prendre les mesures nécessaires pour faciliter les déplacements des jeunes et des moins jeunes sur nos voies publiques!



Cultures Urbaines

Les jeunesses Inspirantes



Samedi 18 mai 2024 a eu lieu, Salle Boris Vian, la journée cultures urbaines : Les jeunesses Inspirantes.

Cet événement a permis aux quelques 300 visiteurs sur la journée, de partager et d'échanger avec :

- des artistes urbains,
- des jeunes qui ont porté des projets,
- ou encore des jeunes qui ont suivi des parcours d'accompagnement.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir :

- un champion du monde de Beatbox (l'art d'imiter des percussions et des bruits avec sa bouche) : **Kenozen**,
 - une championne du monde de Breakdance (dance acrobatique au sol) : **Flavor Roc**,
 - la troupe de danse du **LAB**,
 - encore de jeunes rappeurs comme **Lisa**, **Trakoer**, ou Houriaa qui ont mis le feu à la scène en fin d'après-midi.
- Wawad**, artiste mondial et membre des Berrywam, nous avait spécialement préparé une petite vidéo.

Du côté des jeunes, nous avons accueilli, par exemple :

- une junior qui porte un festival sur la culture manga du haut de ses 15 ans,
- des jeunes qui animent des ateliers hip-hop sur les structures jeunesses, en partenariat avec le conseil départemental,
- ou des jeunes accompagnés vers l'emploi par la mairie de La Salvetat Saint-Gilles, en partenariat avec la mission locale notamment avec le dispositif « permis citoyen ».

Tout ce beau monde, avec des profils très éclectiques, s'est succédé sur scène pour partager leur parcours de vie, leurs réussites et leurs échecs, afin de tenter d'inspirer les jeunes, leurs parents et les professionnels présents.

Cette formidable après-midi s'est conclue en beauté avec un spectacle autour des différentes disciplines du hip-hop (graff, danse, rap, beatbox, DJ) présenté par l'association **Alpha'B** qui a fini par mettre tout le monde debout à l'unisson.

Floraissance

Première foire aux plantes



Les 4 et 5 mai 2024, La Salvetat Saint-Gilles a accueilli sa première foire aux plantes dans le parc du château : Floraissance.

Cette nouvelle manifestation est la première organisée au sein du parc du château.

Près de 40 exposants ont proposé plantes et créations artisanales variées dans une ambiance familiale et conviviale.

Nos partenaires ont animé ateliers et jeux qui ont permis de s'initier à la fabrication de fleurs en papier recyclé, bombes à graines et suspensions en macramé...

Des stands sensibilisaient les jardiniers à l'utilité des haies champêtre, à l'utilisation raisonnée de l'eau, au paillage et compostage.

Photobooth, manège et foodtrucks complétaient la proposition d'animations.

La belle réussite de cet événement nous amène à le reconduire, afin de continuer à créer et renforcer le lien social.

Nous souhaitons remercier tous les exposants, les agents municipaux, les partenaires et visiteurs ayant participé à la réussite de ce week-end fleuri.



Commémorations

Nous nous sommes recueillis sur le parvis de la Mairie, pour commémorer

19 mars – Jour anniversaire des accords d’Évian mettant fin à la guerre d’Algérie en 1962



8 mai – Armistice de la Seconde Guerre mondiale en 1945



27 mai – Première réunion du Conseil National de la Résistance en 1943





PATRIMOINE NATUREL

Balade Nature en ville

NATURE EN VILLE

Dans le cadre de son partenariat sur le dispositif «Nature en ville» piloté par Nature en Occitanie, Arbres et paysages d'Autan a sélectionné le territoire de La Salvetat Saint-Gilles, parmi toutes les communes de la Haute-Garonne, comme projet exemplaire sur les thèmes des Trames vertes et bleues, de la gestion différenciée et des plantations d'essences locales.

Ce dispositif avait pour objet une balade nature en ville afin de promouvoir les actions de la municipalité auprès des autres collectivités territoriales et aménageurs publics.

Cette balade a eu lieu par un bel après-midi de mai 2024. Elle a été menée par les associations **Arbres et Paysages d'Autan** et **Nature en Occitanie** sur le thème des trames verte et bleue et, précisément, sur les plantations de haies et d'arbres en milieu urbain.

Il s'agissait de présenter les différentes plantations sur la coulée verte réalisées depuis 2018 mais aussi de valoriser les bonnes pratiques en matière de plantation et, plus globalement, de gestion écologique de nos espaces verts.

La gestion différenciée est, notamment, l'un des modes pratiqués au quotidien par les équipes du centre technique municipal de la commune.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

Elle permet, d'abord, de limiter les pollutions et de réduire l'impact carbone en diminuant les tontes et autres interventions motorisées.

Elle favorise l'écosystème et la biodiversité, en privilégiant des espèces locales et en laissant la végétation se développer dans certaines zones. Enfin, elle aide à réduire les besoins en eau mais aussi à optimiser les moyens humains, matériels et financiers.

La gestion différenciée, parfois appelée gestion raisonnée ou durable, est une méthode d'entretien des espaces verts. Elle se démarque des méthodes traditionnelles en plébiscitant des modes de gestion plus respectueux de l'environnement.



LES HAIES CHAMPÊTRES

“Groupement d'arbustes poussant sur un tapis de végétation herbacée et souvent dominé par les arbres. Les haies sont en nette régression en Europe depuis le siècle dernier.

On leur a reproché de gêner la mécanisation et de réduire la surface de terres arables. Pourtant, diverses études ont démontré les influences bénéfiques des haies pour l'agriculture et l'environnement. “

La haie champêtre est une haie mixte ou mélangée composée d'arbustes du terroir. Ces arbustes sont adaptés au sol et au climat de notre région. Ils sont vigoureux et intéressent inévitablement les oiseaux et la petite faune de nos campagnes.

Citations des visiteurs :

« Un retour d'expérience extrêmement enrichissant »

« Un travail exemplaire des agents municipaux »

La Ville remercie chaleureusement **Nature en Occitanie, Arbres et Paysages d'Autan**, les administrés ayant participé aux projets de plantation et tous les agents municipaux engagés dans nos projets communs.





CŒUR DE VILLE

Aux habitant.e.s et commerçant.e.s!

Dans le cadre du projet de redynamisation du centre-ville de La Salvetat-Saint-Gilles, vous êtes invités à des ateliers d'échanges et de travail le **Mercredi 10 juillet 2024 à 18h30, Salle du Conseil.**

Depuis quelques années, la ville de La Salvetat Saint-Gilles réfléchit à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et de son centre-ville.

Suite à une balade urbaine ouverte avec les habitants le 24 avril 2024, des constats ont été posés.

La Salvetat Saint-Gilles est une petite ville qu'on apprécie pour ses nombreux équipements et services et son château. Elle attire, par sa proximité avec les pôles d'emplois de la métropole Toulousaine et sa proximité avec les espaces de nature, mais...

- L'accessibilité à pied et à vélo aux commerces et aux équipements du centre-ville est très inconfortable, voire accidentogène : trottoirs trop étroits, interrompus,



abîmés. Personnes âgées, jeunes enfants, parents en poussette rencontrent des difficultés à se déplacer à pied et donc à accéder aux commerces.

- Les commerces du quartier des Hospitaliers souffrent d'un manque de visibilité, certains sont en perte de vitesse.
- Les espaces de convivialités type placettes, jardins, squares pouvant intégrer

des terrasses de cafés et restaurants... sont un réel manque pour les habitants.

- La nature en cœur de bourg est peu présente : il fait très chaud l'été, ce qui accentue le risque d'échappées de chalands vers les centres-commerciaux climatisés.

Aujourd'hui, la municipalité enclenche une nouvelle étape : se projeter sur le devenir du centre-ville et des polarités commerciales pour les 5, 10, 20 prochaines années en lien avec l'amélioration des mobilités douces et en réponse au changement climatique.

L'attractivité du centre-ville et le commerce de proximité étant au cœur des préoccupations, la municipalité souhaite travailler avec l'ensemble des usagers (habitants et commerçants) pour partager les études réalisées, récolter leur avis sur les pistes de réflexion et nourrir le projet.

L'atelier sera animé par l'agence d'urbanisme SINOPIA, en charge d'accompagner la commune sur la feuille de route qui guidera les futurs aménagements et la programmation du cœur de ville de La Salvetat Saint-Gilles.

Château et parc de La Salvetat Saint-Gilles

ÉTUDE ET TRAVAUX

Un marché public a été lancé début mars 2024 pour une mission d'étude de diagnostic complémentaire ainsi que la maîtrise d'œuvre pour une première phase.

L'étude portera sur l'histoire du château et son parc et sera complétée par un diagnostic complet de l'état sanitaire de l'ensemble du château et de son soutènement, afin de déterminer le programme de restauration à venir.

Nous ferons donc appel à une équipe pluridisciplinaire composée d'**architectes du patrimoine**, d'une **historienne** et **archéologue** du bâti, d'un **restaurateur** de peintures murales, d'un **paysagiste** spécialiste des jardins historiques ainsi que de **bureaux d'études** structure et géotechnique.

Le début de cette phase qui durera entre 6 et 9 mois est prévu pour juillet 2024.

La première phase de travaux de cette campagne devrait s'étendre sur 2025 et 2026.

NOS AMIES LES CHAUVES-SOURIS

Le château est cependant, d'ores et déjà, l'objet d'une étude des chauves-souris qui le peuplent par notre partenaire Nature En Occitanie, acteur incontournable de la protection du patrimoine naturel des territoires.

Mme Jacquot et M. Calas sont venus en janvier puis en mai derniers pour recenser et identifier les chauves-souris qui y sont présentes.

À l'écoute d'un détecteur à ultra-sons, il semble que les quelques individus isolés soient des **Grands rhinolophes**, a priori des mâles. Cette espèce qui se raréfie est la plus grande des rhinolophes, avec une envergure comprise entre 33 et 44 cm.

Comme tous les rhinolophes, les individus se suspendent par leurs pattes arrière et s'enveloppent de leurs ailes au repos.

Le bois proche du château offre les proies nécessaires pour cette espèce qui chasse à l'affût, suspendue aux branches basses.



Mme. Jacquot écoute le Grand rhinolophe, dans la cave du château, qui émet autour de 80 KHz



LE CLUB DE L'AMITIÉ SALVETAIN

On ne peut pas s'empêcher de vieillir, mais on peut s'empêcher de devenir vieux - Henri Matisse



ESSAYONS DE REGARDER LA VIEILLESSE SOUS L'ANGLE DU BONHEUR

Eh oui, nous avons toutes et tous nos « bobologies » plus ou moins gênantes, mais comme nous aimons la vie, nous écoutons celui qui a dit : « **Vous ne vous arrêtez pas de vous amuser lorsque vous vieillissez, mais vous vieillissez lorsque vous arrêtez de vous amuser** ».

Essayons de nous rappeler que, tant que nous avons la chance de pouvoir :

- **Aller au CLUB**, passer un moment à jouer au loto ou à la belote, les mardis après-midi.
- Le **19 septembre**, grimper dans un autobus pour aller, une journée durant, voir quelque chose que l'on a déjà vu avant, mais dont le corps et l'âme nous surprennent par leur évolution, tels que les effets de l'âge dans les grottes, la vitalité des animaux exotiques ou les énergies des artistes sur scène. Tout cela accompagné d'une station « restaurative ».
- Le **23 septembre**, nous confronter, cartes en mains, à d'autres SENIORS lors d'un concours de belote.
- Ou encore, le **29 septembre** aller au bal à la salle Boris Vian où les musiciens nous feront lever les bras, tourner le cou, bouger les genoux, et CRAC, CRAC, CRAC,

nous ne nous trouverons pas vieilles mais CRAQUANTES.

- Et au Diable les régimes et privations : un moment attablé avec nos amis vaut tous les « poutinges » inventés par nos chimistes.

Christine, Elisabeth, Jo, Ginette, Isabelle, Jean-Claude, Michèle, sont là pour vous aider à oublier que le temps est court et qu'il faut le bien vivre, en profiter, penser à soi tout en aimant les autres.

Le CLUB remercie tous ses membres pour leur gentillesse, leur partage de moments joyeux, leur compassion envers les autres, ce qui fait que nous aimons à nous retrouver et regrettons les jours de fermeture.

La nature nous montre que **la jeunesse d'esprit préserve de la vieillesse**.

Que votre été soit beau, chaud (mais pas trop), animé et que la venue des vents doux de septembre vous ramènent vers l'Espace Dominique BEDET pour d'autres moments de plaisirs et d'amitiés.

CONTACT

elisabeth.couloumiers@wanadoo.fr
Tél. : 06 81 57 59 42 – 06 84 76 73 88



Les vacances au Secours Populaire



Le lancement de la campagne « Vacances 2024 » s'est déroulé le week-end de l'Ascension.

1 enfant sur 3 ne part pas en vacances.

Pour que les enfants aient un souvenir à raconter à la rentrée, nous proposons aux familles un départ soit à la mer soit à un parc de loisirs.

3 familles vont partir, pour une semaine, vivre en mobil home dans un camping, à la mer ou à la campagne.

En juillet et en août, sont prévues :

- 3 sorties à Saint-Pierre-la-Mer
- 1 journée à la base nautique de Solomiac
- 1 journée au parc Australien à Carcassonne
- 1 journée au zoo de Plaisance du Touch
- 1 journée à la forêt des singes à Rocamadour

Et, **en août**, la Journée des Oubliés des Vacances (journée nationale) à Gruissan.

L'antenne distribuera l'aide alimentaire tout l'été, sauf du 19 août au 2 septembre.

La reprise se fera le 3 Septembre 2024.

Les urgences pendant cette période seront assurées par le Secours Populaire de Colomiers.

CONTACT

Tél. : 09.50.20.07.79

Salvetat.saint.gilles@spf31.org

<https://www.secourepopulaire.fr/>



LOISIRS RENCONTRES RÉFLEXIONS

Un dernier trimestre encore bien rempli



Bonnets-chaussons 2024



Bijoux « fermeture éclair » FdM 2024

Après une journée festive pour ses 40 ans d'existence en mars 2024, l'association a continué sa route en proposant toujours plus à ses adhérent(e)s.

Nous sommes allés à la découverte de la rétrospective « Les cathares » Toulouse dans la croisade. Conçue comme un seul et même parcours, cette exposition inédite a été déployée sur deux lieux : le Musée Saint-Raymond et le Couvent des Jacobins à Toulouse.

La fête des mères et des pères, au mois de mai, a été l'occasion d'un repas au restaurant avec, en amont, un atelier créatif grâce auquel de jolis bijoux furent créés à l'aide de fermetures éclair.

Pour cette deuxième fin de trimestre, des ouvrages « bonnets » spéciaux pour l'Oncopole et le début de la décoration Octobre Rose ont été mis en route. Les différents autres travaux sont acheminés vers leurs destinataires (bonnets et chaussons prématurés - angelines).

Un dernier voyage, dans l'Aveyron, ainsi que la randonnée suivie du pique-nique termineront cette année encore bien remplie pour LRR.

Bel été à toutes et à tous.

CONTACT

Tél : 05.34.50.21.95

lebureau@lrr@gmail.com

Site internet : lrrsalvetat.wifeo.com



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES MC2

Bonnes vacances estivales et bel été à tous !

Voilà, encore, une année scolaire qui se termine ! Une belle année à nouveau remplie de nombreuses manifestations ayant permis de récolter beaucoup d'argent qui aura profité aux élèves des écoles Marie Curie et Condorcet.

Petit pause estivale nous concernant, mais d'ores et déjà, notez dans vos agendas : **rendez-vous le lundi 2 septembre 2024** pour une rentrée conviviale autour de notre petit-déjeuner d'accueil offert pour égayer ce jour ! Venez nombreux !

Vous souhaitez nous rejoindre pour nous aider à récolter de l'argent pour nos enfants et leurs Écoles, ou vous voulez rester informé(es) des actualités MC2 ?

N'hésitez pas à nous contacter :

CONTACT

mc2salvetat@gmail.com

Facebook : MC2salvetat





Les bénévoles du comité des festivités se mobilisent, cette année encore, pour l'opération World Cleanup Day France.

L'objectif du World Cleanup Day est de mobiliser toutes les énergies autour d'un projet mondial, afin de susciter une prise de conscience globale sur la problématique des déchets abandonnés.

À La Salvetat Saint-Gilles, nous proposons, le temps d'une matinée, de lutter contre les déchets mais aussi de sensibiliser les citoyens en montrant localement les conséquences des incivilités sur notre cadre de vie.

Parce que chaque geste compte dans la lutte contre les déchets abandonnés, **rejoignez-nous le 21 septembre au matin (vers 9h30)** autour de la salle Boris Vian pour faire partie du changement!

Nous comptons sur votre mobilisation et votre créativité pour faire de cet événement une réussite collective... et nous vous lançons le défi de faire mieux que l'an dernier où nous avons récolté **110 kgs de déchets** : 24 kg de verre, 39 kg de recyclables, 14 kg de canettes, 32,3 kg de déchets résiduels (dont 2,3 kg de mégots)!

RESTEZ CONNECTÉS!

Retrouvez notre actualité ainsi que notre agenda actualisé sur notre site internet <https://comite-festivites-salvetatstgilles.fr> ou notre page Facebook ou instagram.

Et si vous aussi vous rejoignez une équipe dynamique, participative et conviviale en devenant bénévole du comité des festivités de La Salvetat?

Vous avez l'âme d'un bénévole, vous voulez aider, peu importe les actions. Vous voulez intégrer une grande famille, alors n'hésitez plus... Peu importe vos disponibilités, chaque instant que vous pourriez passer avec nous, c'est déjà un grand geste.

Osez, faites le premier pas, aucun engagement, vous venez quand vous le souhaitez... Venez nous aider dans nos manifestations, loto, repas spectacle, salon du vin ...

Nettoie ma planète!



JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE NOTRE PLANÈTE

Le Comité des Festivités de La Salvetat St Gilles organise une opération de nettoyage

Point de RDV : Salle Boris Vian - La Salvetat Saint Gilles

Date/heure : 21 septembre 2024, de 9h30 à 12 h

Contact : Sandrine : 07 86 17 32 13



Prévoyez votre équipement, au minimum gants/sacs/bonnes chaussures.



Inscription, référencement de cleanups et adhésion sur worldcleanupday.fr



CONTACT

cdf31880@gmail.com

Tél. : **06 50 09 81 21**





Une fin de saison 2023-2024 très bien remplie à la MJC



CONTACT

Tél : 07 82 26 96 79

mjc.lecameleon@hotmail.fr

www.mjclecameleon.fr

En plus des activités régulières :

- un rallye des voitures anciennes (avant 2000) aux limites de la Haute-Garonne et du Gers,
- un WE randonnée à Saint-Guilhem-le-Désert et au lac du Salagou,
- un stage loisir créatif et floral.

La saison s'est terminée avec, en point d'orgue, la fête annuelle qui s'est déroulée le 1^{er} juin 2024 où les intervenants et adhérents sont venus partager de belles démonstrations dans une très bonne ambiance.

Fin août, surveillez votre boîte aux lettres!

Comme tous les ans, notre livret sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de La Salvetat Saint-Gilles. Vous pourrez

retrouver la description de toutes nos activités, et découvrir des **nouveautés** comme la boîte française pour enfants et ados, les danses latino, le CAF (Cuisse Abdo Fessier), le body sculp, ainsi que des **reprises d'activité** comme le cirque, le cross training, le stretching, etc. Un panel riche et varié pour petits et grands.

La MJC est ouverte tous les après-midi (hors période de congés du 5 au 17 août). Nous serons présents lors du forum des associations, le **7 septembre** 2024, et vous accueillerons le lendemain **8 septembre** 2024 de 9h30 à 17h à la journée portes ouvertes de la MJC qui se tiendra dans nos locaux dans l'enceinte du stade de rugby.



ASSOCIATION TRAITS & COULEURS

Exposition annuelle

Du 31 mai au 4 juin 2024, les cimaises, de l'espace Boris Vian de La Salvetat Saint-Gilles, ont vibré aux couleurs de l'**Afrique**. Ce continent a été le fil conducteur de la 28^{ème} exposition annuelle de l'association Traits et Couleurs, animé par Wilfrid Cadet. Les adhérents, enfants et adultes, ainsi que des artistes extérieurs à l'association, vous ont invités à les suivre parmi les œuvres inspirées par ce thème et par d'autres sujets.

Cette année, notre invité d'honneur était le maître pastelliste **Lorenzo RAPPPELLI**, fervent défenseur de la tradition de la peinture de paysages auxquels il donne une âme. Il peint au pastel sec et à l'huile au couteau.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 9 classes de l'école Condorcet et 3 classes de l'école des 3 chênes. Ce fut un échange enrichissant tant pour les écoliers que pour les membres de l'association, et également tant par les questions que par les réflexions et commentaires. Peut-être de nouvelles vocations sont-elles nées... Près de 320 œuvres ont été exposées, un nouveau record pour Traits & Couleurs,

réalisées par 23 exposants extérieurs et 47 adhérents de l'association. 12 tableaux ont été vendus dont 2 réalisés par des enfants.

L'exposition a été visitée par près de 750 personnes dont plus de 350 élèves des écoles et c'est également un nouveau record. Wilfrid Cadet, notre professeur, a présenté certaines de ses œuvres et en a réalisé sur place, sous l'œil émerveillé des visiteurs.

Le vernissage, en présence de M. Arderiu, Mme Labat et M Bergougnoux a permis à Lorenzo Rappelli de présenter brièvement sa vision de la peinture et à Wilfrid de féliciter tous les participants pour la qualité des œuvres exposées.

Le prix du thème a été remporté par Martine Ridao pour « le toucan » et le prix du public a été décerné à Dominique Massot pour « le loup ».

Un diplôme a été remis aux enfants, les remerciant de leur présence active durant l'année.

Le cru 2024 a été très apprécié, tant par les exposants que par le public, rendez-vous est pris pour 2025!



Vous trouverez les photos de l'exposition, celles de notre invité d'honneur, et d'autres renseignements à propos de Traits & Couleurs sur notre site <https://www.traitsetcouleurs31.fr/>



LA RANDONNÉE ALAIN SAVOLDELLI 2024

Participation record !

Cette année, le beau temps étant de la partie, le cyclo salvétain a connu une affluence record : 408 participants s'étaient donné rendez-vous.

Majoritairement de nos clubs voisins adhérents de la FSGT mais également d'autres cyclistes licenciés ou non.

Les retours sur l'organisation ont été largement positifs, même si l'intendance a dû s'adapter à la dernière minute.



« Ravito » à Razengues

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré, la municipalité de Razengues (Gers) qui a accueilli le « ravito » avec enthousiasme, l'ensemble de nos partenaires ainsi que la Mairie de La Salvétat qui a prêté les locaux, du mobilier et un minibus.

Fin avril, un groupe de 20 cyclos a participé à la cyclo sportive « 66 degré Sud » au départ de Rivesaltes (Pyrénées orientales). L'accueil du club local de Palau

del Vibre a été à la hauteur. Nous avons eu l'honneur de les recevoir, fin juin, chez nous, pour partager ensemble nos circuits favoris et de bons moments de convivialité.

Bon été à tous.

CONTACT

<http://cyclosalvetain.com/>

GYM ARTS MARTIAUX SALVETAIN

Fin de saison satisfaisante



Tournefeuille prof & élèves

Petit retour sur nos benjamins qui se sont qualifiés pour les interrégions, dernière compétition officielle pour cette catégorie d'âge.

Notre féminine, Hubert Zoé, n'a pu y participer et c'est notre masculin, **Aboutayeb Naïm**, qui est allé défendre les couleurs du club à Mèze. Après un début difficile, il réussit à sortir de la poule et se retrouve en tableau pour les phases finales. De beaux combats où se mêlent attaques et défenses, il échoue en demi-finale face au futur champion mais se rattrape en finissant troisième.

Nos jeunes judokas ne sont pas restés inactifs, en participant à la compétition de Tournefeuille (cinquièmes sur 20 clubs) et à celle de Fontenilles (sixièmes sur 17 clubs) avec un grand nombre de médailles d'or et d'argent.

La trêve des compétitions amicales étant arrivée, place a été faite au passage de grades. Chaque judoka a démontré ce qu'il a appris tout au long de l'année et comment il a mis en pratique les techniques dans diverses situations, tout cela, devant les camarades et les professeurs.

Comme l'an passé, une sortie pour un repas partagé avait été prévue fin juin. L'accrobranche de Rieumes de juin 2023 avait rassemblé plus de 80 participants. Cette année, le déplacement s'est fait au parc animalier « Animaparc » le dimanche 23 juin.

Les cours de la saison sportive 2023/2024 se sont terminés la dernière semaine de juin.

Un petit mot pour remercier la municipalité qui a remplacé une vingtaine de tatamis usés dans le Dojo.



Podium benjamins 04/2024

CONTACT

Tél. : **05.61.91.56.17** (répondeur)
salvetatbudokanjudo@wanadoo.fr



HANDBALL CLUB LA SALVETAT SAINT-GILLES

Équipe séniors : le Phénix du sud Toulousain

Il y a trois saisons, le Handball Club La Salvetat Saint Gilles, consumé par une crise sanitaire lourde de conséquence pour les petites associations de sport en salle, avait entamé sa reconstruction avec des équipes de volontaires et bénévoles motivés et résilients.

Des effectifs réduits au minimum dans les équipes de jeunes et une équipe séniors totalement inexistante.

Dans tous les clubs de sport, l'équipe séniors c'est l'équipe phare qui fait rayonner le club au milieu des grosses cylindrées de la région.

Trois saisons plus tard, avec l'envie et l'abnégation des coaches, la motivation de nouveaux joueurs et jeunes U18 venus coller au ballon, l'accompagnement de la ville et des supporters, cette équipe, relevée de ses cendres, s'est envolée pour l'excellence régionale en dominant une valeureuse équipe Lourdaise.

Le samedi 4 mai 2024, dans un gymnase de l'Apouticayre comble et bouillant,



après un terrible suspense, tous les jeunes joueurs et joueuses du HCLS ont pu, au travers de leurs aînés, connaître les joies et les liesses d'une victoire acquise après des années de travail.

C'est aussi pour ces instants de communion, que des bénévoles, parents et éducateurs œuvrent tous les jours à la belle

vie de ce club salvetaïn. Et donc aussi peut-être inspirer des futurs champions.

CONTACT

Secrétariat : **06 60 93 12 21**

6131061@ffhandball.net



ASSOCIATION RETRAITE ACTIVE DU GRAND OUEST TOULOUSAIN (RAGOT)

Pickleball et swing-golf

Parce que l'âge ne doit pas être une barrière à l'activité physique, RAGOT vous propose de venir découvrir le pickleball et le swing-golf, ou participer à des randonnées plus ou moins longues, et bénéficier d'un environnement stimulant et amical.

Pickleball : sport de raquettes qui combine éléments du tennis, ping-pong et badminton.

Les règles et le jeu sont simples ce qui le rend accessible à tous les âges.

Il est très apprécié pour son aspect social et son accessibilité.

Swing-golf : dérivé du golf mais plus « facile ».

Il se joue avec un club polyvalent et une balle molle plus grande que celle du golf traditionnel.



Pickleball



Swing-golf

Les terrains sont généralement situés en zones rurales ou des parcs.

Venez découvrir ces deux activités **les vendredis de 10h à 12h, au Stade des Baraques, 2 impasse du stade à La Salvetat St-Gilles.**

Nous vous accueillerons avec plaisir !

CONTACT

retraiteactivegot@gmail.com

**SIDEBYSIDE RUNNING, ON A TESTÉ LA COURSE NATURE TRAIL !****Nos nouveaux sont au top !**

Bravo à nos adhérents qui se sont motivés et entraînés pour participer à la course trail nature « Entre Save et Galop » à St-Paul sur Save, le 7 Avril dernier. Ils étaient 11 au départ du 10 km, 14 km ou 24 km, dont 2 nouveaux membres qui expérimentaient leur 1ère course !

De très beaux parcours à travers bois et paysages de campagne. Ils ont tous franchi la ligne d'arrivée et nous avons ensuite partagé un repas convivial avec l'ensemble des adhérents et leurs familles.

Pour la sortie du week-end du 7 au 9 Juin, dans les Pyrénées, chacun a trouvé son compte d'effort : randonnée, trail, ou far niente... Le programme était au choix, et la bonne humeur était obligatoire !

Tout le groupe est très fier de ses nouveaux adhérents qui sont venus faire un essai lors de notre sortie découverte en novembre dernier. Ils ont été séduits par l'excellente convivialité, la cohésion du groupe et l'entraide qui les ont poussés à se dépasser: l'effet groupe fonctionne ! D'ailleurs, la plupart d'entre eux se sont déjà inscrits pour le grand événement toulousain, le 10 novembre prochain : 10 km ou semi-marathon de Toulouse !

Une façon de tester la course sur route, dans une ambiance qui promet d'être incroyable... L'important est de participer et finir, sans prétention de performance !

Il est possible de rejoindre le groupe tout au long de l'année. Les débutants sont toutefois encouragés à nous rejoindre en septembre, le programme étant adapté en début de saison pour les accompagner dans leur progression.

Venez nous rencontrer et faire une séance d'essai, les dimanches à 9h30 (9h00 les jours de forte chaleur) devant l'Espace Boris Vian !

CONTACT

sidebyside.runningasso@gmail.com
Tél : 07 66 52 77 62

**TENNIS CLUB DE LA SALVETAT SAINT-GILLES****Ça bouge cette année au TCS !!**

Ces derniers mois, le club a proposé plusieurs animations qui avaient pour but de faire découvrir l'activité tennis aux Salvétains.

Le samedi 30 mars 2024, a eu lieu une animation « **Les chouchous au TCS** » qui avait pour objectif de faire découvrir l'activité tennis aux enfants de moins de 6 ans.

Au programme, il y a eu de nombreux jeux tennis en folie ! Les enfants ont réalisé des activités ludiques et variées qui améliorent motricité et coordination, dans un univers qui leur correspond pleinement. Au total, 27 jeunes ont pu découvrir le baby tennis.

Le samedi 4 mai, a eu lieu une autre animation « **Les champions au TCS** » qui a rassemblé une trentaine d'enfants âgés de 6 à 10 ans.

Le TCS ne s'est pas arrêté en si bon chemin avec une animation « **Initiation adultes** » proposée le samedi 25 mai, qui s'est terminée par un moment de convivialité.

Leny, responsable de l'école de tennis, vous propose de venir découvrir ce sport qui le passionne tant !



Tennis enfants

« Nous avons à cœur, au sein du club, de faire découvrir le tennis aux habitants de La Salvétat Saint Gilles. Un sport que nous souhaitons rendre accessible à toutes et tous. Créons ensemble des moments de partage et de convivialité et un lieu de vie dynamique ! ».

Le 9 juin, un partenariat a permis, à 26 jeunes de l'école de tennis, de découvrir Roland Garros en assistant à la finale du « double dames » et la finale « hommes ». Des permanences auront lieu les samedis



matin, à partir du 31 août, de 10h à 12h, pour les demandes d'informations et les préinscriptions.

CONTACT

Tél. : 07 81 62 70 19
tennisclubdelasalvetat@gmail.com
<https://club.fft.fr/tennisclubsalvetain>
Facebook et Instagram



VOYAGEURS SALVETAINS

Critérium Salvétain 2024

À l'occasion de la célébration du 8 mai 1945, les colombophiles Salvétains ont présenté les pigeons voyageurs qui allaient participer à 2 concours du championnat régional.

La colombophilie est l'art de dresser des pigeons voyageurs à rejoindre leur colombier respectif au plus vite dans des compétitions classées.

Le pigeon voyageur a la faculté de repérer sa position par rapport à son pigeonnier, malgré des distances importantes. Il utilise sa capacité à se diriger pour rejoindre le lieu qu'il a fixé dans sa mémoire au cours de ses premières semaines de vie. Lâché à 1000 km de son pigeonnier, il trouve quand même le chemin du retour et, avec un vent favorable, il peut franchir les 1000 km sans se poser.

Pour cela, il utilise ses fonctions physiques et cognitives pour se diriger :

- Le soleil lui sert de point de repère.
- Le nord magnétique : Deux biologistes de l'Université de New York, ainsi qu'un biologiste et un géologue de Princeton ont découvert, dans les fibres nerveuses



des caroncules (protubérances situées sur les naseaux) et à la base du cerveau des pigeons, de minuscules granules allongés semblables à des micro-aimants. L'analyse chimique de ces granules indique la présence de fer, de nickel, de cuivre, de zinc et de plomb. La complexité de la structure de ces granules suggère une efficacité supérieure aux magnétomètres permettant au pigeon de capter les lignes magnétiques terrestres afin de se diriger. Par temps perturbé d'orages magnétiques, les pigeons se dirigent moins bien.

Nous en avons eu les effets au cours du mois de mai.

- La vision : Les sommets montagneux lui sont d'excellents points de repères.
- Les odeurs et les couleurs : Elles font partie de l'environnement et les pigeons les distinguent très bien.

Les colombophiles profitent de cette qualité de l'oiseau à se diriger pour organiser des concours de pigeons voyageurs. Si les conditions atmosphériques sont favorables, un pigeon voyageur, lâché le matin à Lille, dans le Nord de la France, peut être rentré le soir, à Perpignan, dans le Sud.

Pour le premier critérium, les Voyageurs Salvétains ont choisi de faire participer le public sur 2 épreuves :



- En catégorie vitesse (120 kms): les pigeons ont été lâchés à Pujols (Villeneuve sur Lot)

- En catégorie 1/2 fond (400 Kms): Les pigeons ont été lâchés à Saint Clément des Baleines, au pied du phare des Baleines, au nord de l'île de Ré, face à l'océan.

Ces 2 concours ont eu lieu le dimanche 9 juin. Les pigeons ont été enregistrés et transportés le samedi (par camion aménagé et convoyeur qualifié) pour être libérés le dimanche matin à la première heure.

Ils ont volé ensuite vers La Salvetat. À l'arrivée, ils ont été enregistrés grâce à la bague électronique fixée à leurs pattes, ce qui a permis de connaître leurs vitesses de vol. Les plus rapides ont été récompensés.

Lors du 8 mai 2024, les personnes du public qui ont participé ont pu faire le choix de 3 pigeons, dans chacune des catégories, selon la méthode du tiercé gagnant. La participation était entièrement gratuite et les meilleurs joueurs ont été informés (mail, téléphone, site internet) et récompensés au cours d'une des manifestations de la commune.

CONTACT

pigeon-voyageur@laposte.net
<http://pigeonvoyageur.fr/>



PAROISSE

La Salvetat Saint-Gilles



La communauté paroissiale de La Salvetat Saint-Gilles se veut accueillante et conviviale. Pour cela, une fois par mois, nous organisons une assemblée paroissiale

dans la petite salle, à l'église, pour se donner les nouvelles personnelles et celles de la paroisse, et accueillir les nouvelles personnes qui désirent rejoindre notre communauté.

De même, chaque premier dimanche du mois, à la sortie de la messe de 9h30, nous organisons « **le café du curé** », un temps de partage de café, boissons chaudes, petits gâteaux apportés par chacun, pour passer un moment convivial, faire connaissance avec les nouveaux paroissiens et tisser des liens.

Aussi, nous avons été heureux d'accueillir deux nouveaux prêtres au service de notre ensemble paroissial. Il s'agit des pères **Vital Mudimbe** et **Willy Ngoy**, tous deux originaires du diocèse de Kabinda en RD Congo.

Ils résident au presbytère de Lardenne mais desservent tout l'ensemble paroissial, dont La Salvetat Saint-Gilles. Vous les avez probablement croisés à l'occasion de la célébration d'une messe, obsèques ou baptême.

Une réflexion, menée en lien avec la municipalité, est en cours pour l'aménagement intérieur de l'église de La Salvetat Saint-Gilles :

Dans les prochaines semaines, le tabernacle sera déplacé de la chapelle latérale où il se trouve actuellement au chœur fixé juste en bas de la grande croix. Aussi, pour favoriser un meilleur espace lors des célébrations de funérailles, trois bancs plus courts seront placés devant le chœur pour avoir un espace plus large lors de l'installation du cercueil.

CONTACT

Secrétariat paroissial : **05 61 86 21 49**

77 rue Gaston Doumergue
31170 TOURNEFEUILLE

Site internet : <https://ensemble-paroissial-tournefeuille.fr>

Infos pratiques



NUMÉROS D'URGENCE

- 15** SAMU, urgences médicales
- 17** Police Secours
- 18** Sapeurs-Pompiers
- 112** Numéro des urgences sécuritaires, de secours aux personnes ou médical, accessible dans toute l'Union Européenne
- 114** Numéro d'urgence par SMS pour les personnes malentendantes
- 115** Urgence sociale – SAMU Social ou 0 800 306 306
- 116 000** Urgence sociale – SOS Enfants Disparus
- 191** Urgence aéronautique
- 196** Secours en mer
- 197** Alerte enlèvement – Attentats
- 05 61 77 74 47** Centre régional anti-poisons Toulouse
- 05 32 09 39 90** Vétérinaire de garde

NUMÉROS D'AIDE AUX VICTIMES

- 116 006** France victimes
- 116 111** Enfance en danger
- 119** Allô Enfance maltraitée, Défenseur des enfants ou 0 800 05 41 41
- 30 18** Cyberharcèlement des jeunes
- 30 20** Harcèlement scolaire
- 30 39** Numéro unique d'accès au droit
- 31 14** Prévention du suicide
- 39 19** Violences conjugales
- 0 800 00 56 96** Stop-djihadisme
- 0 800 05 12 34** Enfance et partage
- 0 805 80 58 17** Infos Escroqueries
- 0 810 55 55 00** Cellule «SOS Violences» en milieu scolaire

NUMÉROS UTILES NATIONAUX

- 116 117** Médecin de garde
- 31 37** SNCF et RATP
- 32 37** Quelle est la pharmacie de garde ?
- 36 24** SOS Médecin 24H/24
- 39 39** Allô Service Public (Service de renseignement administratif interministériel)

Expression libre

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

Paul Alexandre Voisin

Pas de publication

Votre Salvetat 2020

10 ans

Depuis ce mois d'avril, cela fait 10 ans que François Arderiu est maire de La Salvetat Saint Gilles.

Son action et celle des ses colistiers peut se résumer ainsi : inconstance, promesses non tenues, vision de la commune sur le court terme, mauvaise gestion.

Inconstance : les jardins familiaux

Promis lors de la campagne de 2014, cette année là un terrain appartenant à la famille d'un conseiller municipal est acquis. Un projet a été élaboré avec une maîtrise d'œuvre et une demande de subvention en 2020 puis rien. Nouvel achat de terrain en 2021 et permis de construire en 2022 et depuis ...toujours rien.

Inconstance et vision à court terme : le château

La sauvegarde a été promise pendant la campagne de 2014. Le château a été acheté en 2016, et après 1,6M€ de travaux dont 400 000€ (environ car les chiffres sont bien cachés) à la charge de la commune, le bâti (la partie visible par le public) a été sauvegardé mais les fondations demandent d'importants travaux (voir PV du CM du 16/03/2022) pour la sauvegarde globale du bâtiment....pas de projet pour la sauvegarde quid de l'avenir du château !

Promesses non tenues : les pistes cyclables

Il est toujours aussi dangereux de circuler en vélo vers la zone d'En Jacca. Pas de projet communal de piste cyclable!

Promesses non tenues : la RD 924

Lors de la campagne de 2020, la liste du maire avait repris notre idée de favoriser la création de la RD 924 pour désengorger le centre ville...pas de projet en cours.

Promesses non tenues : les terrains du stade.

En campagne en 2014, le maire avait promis de s'occuper de la réfection du terrain d'honneur du stade. Pas de projet.

Promesses non tenues : Suppression de l'antenne de téléphonie mobile avenue du grand bois

L'antenne est remplacée par une nouvelle antenne 5G.... !

Mauvaise gestion : l'urbanisme

Le préfet a toujours la tutelle des permis de construire sur la commune. Que fait le maire ?

Mauvaise gestion : le budget

Après avoir annihilé les 3M€ d'excédent budgétaire de 2014 laissé par l'ancienne équipe municipale, la gestion du maire montre un déficit de 200 000€ en 2023 malgré une ponction supplémentaire de 700 000€ dans la poche des salvetains au travers de la taxe foncière.

C'est la deuxième année de déficit....mais le maire a certainement de bonnes raisons !

Il faut rajouter à la dette communale les engagements de 1,4M€ auprès de l'EPFL pour les terrains et bâtiments prévus pour le projet « centre ville »

Promesses de 2014 en suspend

Nous sommes interrogatifs sur le projet « centre ville ».

Présenté par « BVS » en 2014 comme un projet abouti, il fait l'objet de la création d'un comité consultatif en 2016, de l'achat de terrains et de maisons par l'EPFL en 2019, 2021, 2022 et 2023. Un contrat d'« ingénierie cœur de ville » a été signé en 2022. 10 ans après avoir fait rêver les salvetains, on ne voit rien de concret.

Ce projet subira t'il le même sort que les jardins familiaux après les élections de 2026 ?

La commune croule sous une dette qui ne se résorbera que dans plusieurs décennies...

Mais ne nous plaignons pas : la fête est belle à La Salvetat !!



LA GUINGUETTE DU CHÂTEAU

LES VENDREDIS ET SAMEDIS À PARTIR DE 19H30
LA SALVETAT SAINT GILLES - 31880
ACCÈS DEPUIS LA PLACE JEAN JAURÈS
2024



Marché des créateurs
12 - 13 Juillet 

 Nuit de la chauve-souris
18 Juillet

 Tremplin Musical

28 Juin, 5 Juillet - Sélections
30 Août - Finale 